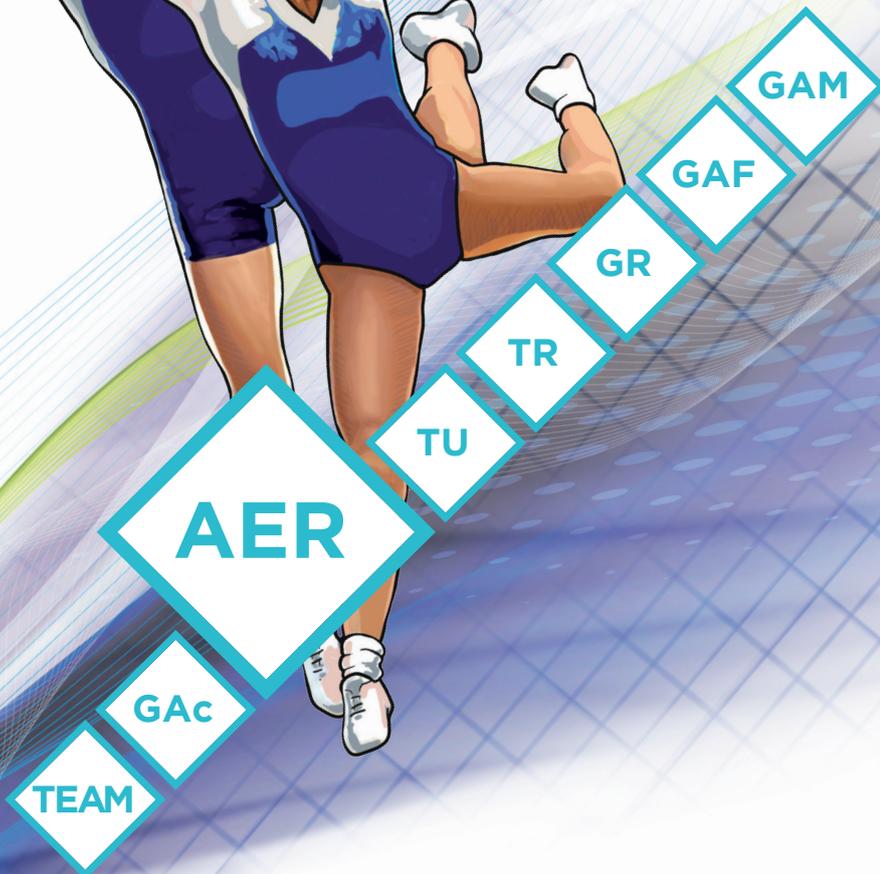


RÈGLEMENT TECHNIQUE  
**AÉROBIC**  
2024-2025



# Sommaire

	Pages
<b>1. Organisation FFGym</b>	02
LES NIVEAUX DE PRATIQUE	03
L'ORGANISATION TERRITORIALE	04
LES CIRCUITS COMPÉTITIFS TYPES	06
LES PRÉROGATIVES DE LA FFGYM ET DES TERRITOIRES	07
ACCESS GYM & RENCONTRES DE PROXIMITÉ	08
COMPÉTITIONS DE PROXIMITÉ	10
<b>2. Organisation Compétitive AÉROBIC</b>	11
TABLEAU SYNOPTIQUE	12
L'ACTIVITÉ AÉROBIC	13
FÉDÉRAL	14
PERFORMANCE	20
ÉLITE	24
<b>3. Règlementation générale</b>	25
GÉNÉRALITÉS	26
MÉDICAL	27
ORGANISATION DES COMPÉTITIONS	28
GESTION INFORMATIQUE	30
AUTORITÉS DÉCISIONNELLES	32
GYMNASTES	33
ENTRAÎNEURS	34
JUGES	35
TENUES	36

## PRÉAMBULE

Les évènements compétitifs prévus au calendrier national 2023-2024 ont tous été réalisés et l'ensemble des acteurs concernés ont tout mis en œuvre pour en assurer la réussite : gymnastes, entraîneurs, juges, dirigeants et organisateurs.

Sur le plan de la réglementation, la saison 2024-2025 sera essentiellement marquée par la prise en compte du nouveau code de pointage dans les règlements techniques et brochures des programmes des différentes disciplines.

Mise en place en 2024, la gestion administrative des juges sera poursuivie et permet notamment :

- L'engagement des juges et la définition du responsable des Juges dans EngaGym,
- La constitution des jurys dans un nouvel outil OrdoJuge, lié à OrdoGym
- L'ajustement dans ScoreGym le jour de la compétition
- La mise en ligne du carnet de Juge sur un site internet dédié

Après leur mise en place depuis 2 saisons en GAM, GAF, GR, TR, GAC et AER, le déploiement des compétitions de proximité se poursuit en TEAMGYM. Ce nouveau format compétitif, novateur en termes de modalités d'organisation et d'évaluation, permet à un large public d'accéder à la compétition.

Nous vous invitons à lire les pages suivantes pour prendre connaissance plus en détail des nouveaux règlements techniques spécifiques à ces disciplines.

Bonne saison compétitive 2024-2025 à toutes et tous.



1.

# Organisation FFGym

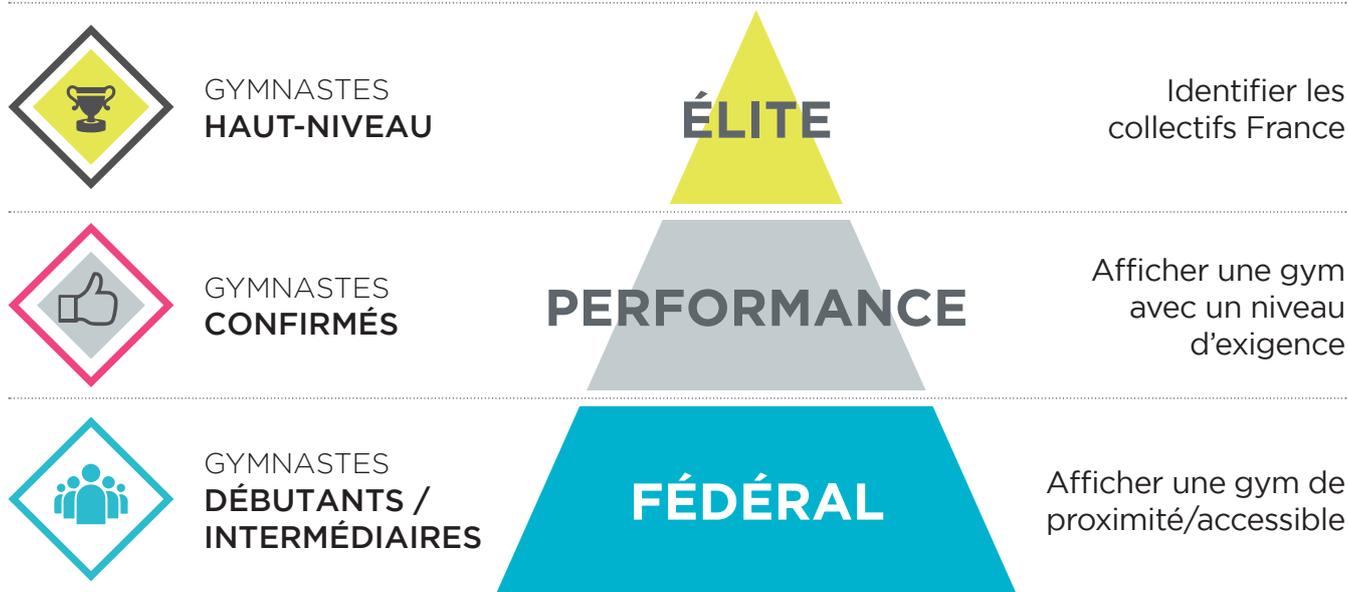
- p03 LES NIVEAUX DE PRATIQUE
- p04 L'ORGANISATION TERRITORIALE
- p06 LES CIRCUITS COMPÉTITIFS TYPES
- p07 LES PRÉROGATIVES DE LA FFGYM ET DES TERRITOIRES
- p08 ACCESS GYM & RENCONTRES DE PROXIMITÉ
- p10 COMPÉTITIONS DE PROXIMITÉ



# LES NIVEAUX DE PRATIQUE

3 PROFILS DE GYMNASTES

3 BESOINS POUR LA FFGYM



**Le FÉDÉRAL et la PERFORMANCE sont deux pratiques distinctes de niveau différent**



D'où l'importance pour chaque niveau de proposer un environnement qui lui est propre, avec ses spécificités

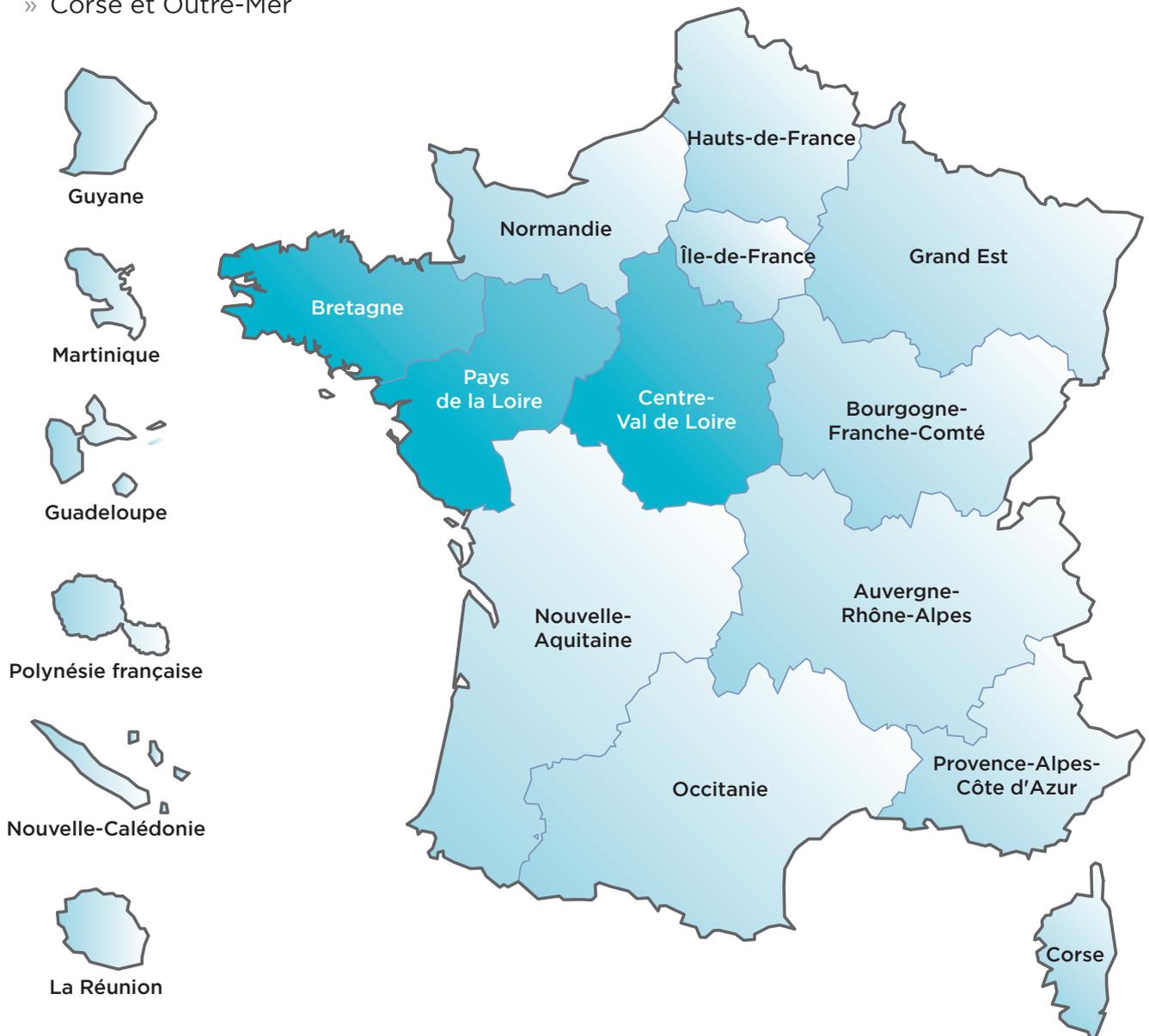


# L'ORGANISATION TERRITORIALE

## LES ÉCHELONS TERRITORIAUX

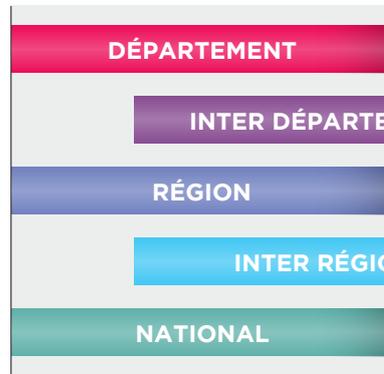
### 3 organisations :

- » Régions avec fusion et PACA
- » Régions sans fusion
- » Corse et Outre-Mer





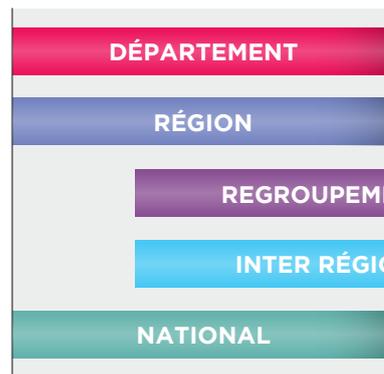
## RÉGIONS AVEC FUSION ET PACA



→ Périmètre défini par les comités régionaux, selon les orientations fédérales

TR, TU, GAC, AER

## RÉGIONS SANS FUSION



→ Bretagne + Pays de la Loire + Centre Val de Loire

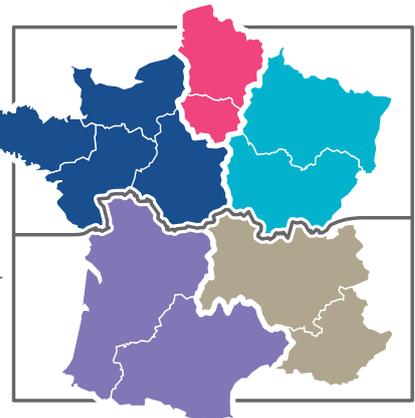
TR, TU, GAC, AER

## CORSE ET OUTRE-MER

- » Définition des circuits compétitifs en Fédéral et en Performance par les comités régionaux, avec possibilité de regroupement

## L'ÉCHELON INTER-RÉGIONAL

- » 2 inter-régions en AÉROBIC
- » Périmètre commun pour TR TU GAc : 5 inter-régions





# LES CIRCUITS COMPÉTITIFS TYPES

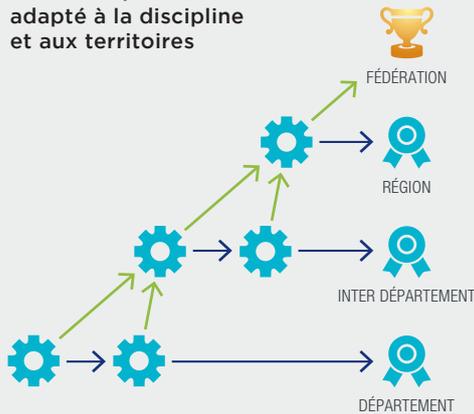


## RÉGIONS AVEC FUSION ET PACA



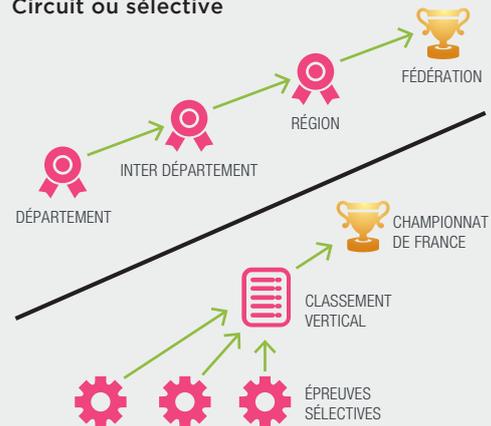
### FÉDÉRAL

Ce circuit peut être adapté à la discipline et aux territoires



### PERFORMANCE

Circuit ou sélective

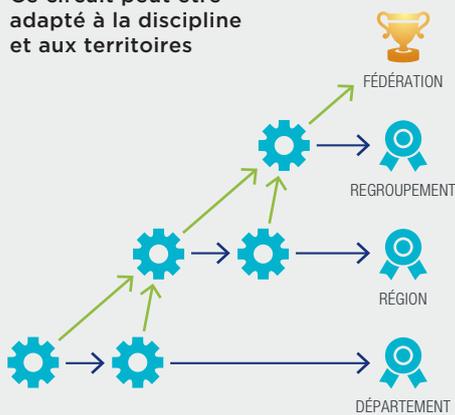


## RÉGIONS SANS FUSION



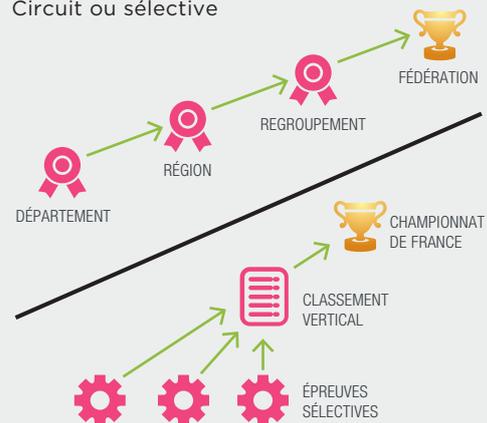
### FÉDÉRAL

Ce circuit peut être adapté à la discipline et aux territoires



### PERFORMANCE

Circuit ou sélective



Compétition d'orientation



Épreuve sélective



Finale de l'échelon



Championnat de l'échelon et épreuve sélective



Orientation vers l'échelon supérieur



Maintien à l'échelon actuel



# LES PRÉROGATIVES DE LA FÉDÉRATION ET DES TERRITOIRES

## LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE :

- » Elle définit l'offre compétitive pour l'ensemble des pratiquants, avec une organisation qui comprend des finalités territoriales en fonction du niveau de chacun ;
- » Cette offre compétitive comprend les niveaux de pratique, les filières, les catégories, les contenus techniques, les étapes, les modalités de qualification, les noms génériques des compétitions ;
- » Elle détermine la réglementation applicable pour toutes les compétitions, à l'exception des modalités d'organisation confiées aux territoires ;
- » Elle met à disposition les outils informatiques : EngaGym, OrdoGym, DJGym, ScoreGym ;
- » Elle assure la coordination du dispositif, en particulier pour les compétitions de niveau inter-région ;
- » Elle organise les finales nationales.

## LES COMITÉS RÉGIONAUX :

- » Ils mettent en œuvre l'offre compétitive sur leur territoire, dans le respect des règles fédérales et en coordination avec les comités départementaux ;
- » Ils définissent le périmètre des inter-départements ;
- » Ils élaborent le calendrier compétitif et définissent le nombre de compétitions d'orientation et de finales territoriales à organiser, en fonction des volumes de compétiteurs à gérer et des capacités d'accueil sur chaque échelon ;
- » Ils déterminent le volume de compétiteurs qualifiés pour les échelons inter-département ou région et région ou regroupement ainsi que les quotas de qualification ;
- » Ils organisent les compétitions de niveau inter-département ou région et région ou regroupement, ainsi que les compétitions de niveau inter-région qui leur sont confiées ;

## LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX :

- » Ils mettent en œuvre l'offre compétitive sur leur territoire, dans le respect des règles fédérales et en coordination avec les comités régionaux ;
- » Ils élaborent le calendrier compétitif et définissent le nombre de compétitions d'orientation et de finales départementales à organiser, en fonction des volumes de compétiteurs à gérer et des capacités d'accueil ;
- » Ils organisent les compétitions de niveau départemental.

*Pour faciliter la lecture du document, le terme **ou** est employé pour mettre en évidence les échelons territoriaux différenciés entre les régions avec fusion + PACA et les régions sans fusion (Bretagne / Pays de la Loire / Centre-Val de Loire).*



**Access Gym**  
La gym comme j'aime

## ACCESS GYM & RENCONTRES DE PROXIMITÉ

### ACCESS GYM

L'Access Gym est une offre de pratique non compétitive, simple, motivante et facile à mettre en place pour capter de nouveaux publics et les fidéliser.

Ce programme d'animation se veut attractif avec une approche pédagogique dynamique et progressive

et une formalisation des progrès par paliers successifs. C'est un programme « clés en mains » qui vise à aider les animateurs/entraîneurs dans la conception de leurs séances, en leur proposant des outils adaptés : fiches techniques, photos, vidéos, musiques et des idées d'ateliers développant

leur imagination et leur capacité de création.

Ce programme aide à dynamiser et à structurer les activités proposées par les clubs.

### ACCESS GYM GÉNÉRAL

Le programme Access Gym Général doit permettre au jeune pratiquant d'acquérir les bases nécessaires à une pratique gymnique spécialisée.

Ce programme constitue un élément incontournable dans la formation de base du jeune gymnaste. Il permet l'acquisition de postures et d'éléments alliant tenue, tonicité et précision. Il est construit progressivement en 8 à 10 étapes, avec un système d'évaluation tout au long de la saison permettant de progresser en validant les différents niveaux. Il vise à

aider les animateurs/entraîneurs dans leurs missions de tous les jours et à motiver les gymnastes pour qu'ils continuent leur pratique au sein du club.

Ce programme est à destination d'un public débutant désireux d'acquérir une motricité fine pour la pratique des activités gymniques acrobatiques. Il peut être proposé l'année des 6 ans, dans la suite logique de la Baby Gym, et à tous les débutants quel que soit leur âge. Les éléments de ce programme sont aussi conçus

pour les personnes en situation de handicap désireuses de pratiquer la gymnastique. Pour ces dernières, des aménagements et des critères de validation spécifiques sont proposés sur les ateliers de référence.

Ce programme est organisé autour d'une planification annuelle sur 32 à 35 semaines en période scolaire, comprenant des séances techniques et d'évaluation d'une durée d'une heure (10 échauffements et un ensemble de fiches techniques d'apprentissage, fiches d'évaluation et diplômes).

### ACCESS GYM PAR DISCIPLINE

Prolongement du programme Access Gym Général, ce programme d'animation permet la validation de niveaux de compétences techniques, de formation, d'évaluation et de classification des gymnastes.

Il s'agit d'un outil ayant pour but de favoriser et valoriser la réussite du gymnaste et ainsi d'entretenir sa motivation en progressant à son rythme. Pour les premiers niveaux, le programme est accessible aux

gymnastes s'entraînant au moins une fois par semaine. Chaque niveau correspond à une couleur et comprend l'apprentissage d'éléments de référence.

Toute la documentation Access Gym est accessible de 2 manières différentes :

- » En téléchargement (version numérique PDF) à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr).
- » En consultation vidéo à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr).



## ORGANISATION TECHNIQUE DES PROGRAMMES ACCESS GYM

Graduation	Access Gym GAM	Access Gym GAF	Access Gym GAc	Access Gym Aéro	Access Gym TR	Access Gym GR
Or						
Argent						
Bronze						
Noir						
Marron						
Violet	<b>Progression technique en</b>					
Rouge	<b>GAM</b>	<b>GAF</b>	<b>GAc</b>	<b>Aéro</b>	<b>TR</b>	<b>GR</b>
Bleu						
Vert						
Orange						
Jaune						
Blanc						
10						
9						
8						
7						
6	<b>Access Gym Général</b> Animation sur les bases des activités acrobatiques et aérobic Proposant une progression transversale aux activités acrobatiques et aérobic					<b>Access Gym GR Général</b> Animation sur les bases du manie- ment d'engins
5						
4						
3						
2						
1						

## RENCONTRES DE PROXIMITÉ

Depuis septembre 2016, la FFGym propose l'organisation de rencontres de proximité interclubs organisées sous contrôle de la Fédération et de ses comités départementaux, basées sur les produits Access Gym.

Ces rencontres se situent en amont du premier niveau de compétition.

La rencontre de proximité Access Gym est un événement fédéral officiel dédié à la validation des programmes Access Gym :

- » Access Gym Général et GR Général
- » Access Gym par discipline

Elle permet aux gymnastes qui évoluent sur ces programmes de se rencontrer lors d'un événement organisé pour eux. La rencontre est destinée aux gymnastes :

- » Agés de 6 ans et plus pour l'Access Gym Général et GR Général
- » Agés de 7 ans et plus pour l'Access Gym par discipline

Elle est organisée sous le contrôle du comité départemental, par un club affilié à la FFGym. Elle regroupe les gymnastes des clubs (2 ou 3 clubs) situés dans un environnement proche. L'intercommunalité est l'échelle géographique de référence à ce niveau d'animation.



# COMPÉTITIONS DE PROXIMITÉ

## PRÉSENTATION

Afin de permettre à tous les licenciés dans une discipline de découvrir la pratique compétitive, la fédération met en place les compétitions de proximité. Premier niveau de compétition destiné aux gymnastes débutants ou pratiquant 1 à 2 séances hebdomadaires, ces animations interclubs permettent aux participants d'évaluer les progrès réalisés lors des séances de gymnastique. Le niveau d'exigences et les modalités de participation simplifiées ont pour objectif d'attirer plus de licenciés vers la compétition. L'organisation en proximité permet de diminuer les contraintes liées au déplacement et au temps passé sur le lieu de l'événement.

L'objectif étant l'accession à la compétition de nouveaux pratiquants, une souplesse importante est prévue au niveau du règlement technique :

- » Engagement individuel, non lié à un format d'équipe ;
- » Organisation simplifiée pour le club d'accueil ;
- » Calendrier au choix des organisateurs (clubs ou comités départementaux)

Ces compétitions indépendantes entre elles, sans faire l'objet d'un système de qualification, permettent à des gymnastes de vivre l'expérience de la compétition dans un environnement adapté à leur niveau d'implication dans l'activité.

Au sein des clubs, ces événements permettent de valoriser et d'associer de nouveaux acteurs tels que les gymnastes, évaluateurs, animateurs, parents.

Le concept des compétitions de proximité étant commun à l'ensemble des disciplines gymniques, plusieurs aspects sont transversaux :

- » Public concerné : débutant ou premier niveau de pratique (1 à 2 séquences hebdomadaires) ;
- » Condition de participation : être licencié dans la discipline concernée, avec la possibilité de participer dans plusieurs disciplines au cours de la saison selon les spécialités choisies sur la licence ;
- » Organisateur : 1 club FFGym avec le soutien possible du comité départemental (communication, scoring) ;
- » Notion de proximité : l'échelon de proximité est variable selon les disciplines et le maillage territorial existant ;
- » Intégration au niveau de pratique Fédéral ;
- » Catégories d'âges concernées : choisies dans chaque discipline, afin de favoriser l'accession à la compétition ;
- » Engagement individuel (sauf en GAc) ;
- » Programme : orienté sur les fondamentaux de la discipline ;

- » Évaluation : pas de diplôme de juge requis pour les évaluateurs. Âgés de 12 ans minimum dans la saison compétitive, ils sont fournis et formés par le club ;
- » Modalités d'organisation simplifiées pour les clubs recevant : peu d'exigences en termes de matériel. L'organisation est possible dans un gymnase d'entraînement ;
- » Publication des résultats sur le site FFGym : visibilité et valorisation de la pratique de ces gymnastes.

Pour la saison 2023-2024, les compétitions de proximité sont proposées dans tous les territoires pour les disciplines suivantes : GAM, GAF, GR, TR, GAc et AER.



**AER**

## 2. **Organisation Compétitive AÉROBIC**

- p12 **TABLEAU SYNOPTIQUE**
- p13 **L'ACTIVITÉ AÉROBIC**
- p14 **FÉDÉRAL**
- p20 **PERFORMANCE**
- p24 **ÉLITE**

# TABLEAU SYNOPTIQUE

Des détails sur les programmes sont précisés dans la lettre FFGym AÉROBIC de la saison en cours.

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIERE	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +	Format*	Temps	Programme	Finalité	Nbre min de juge		
	<b>ÉLITE</b>	Programme FIG																Nationale	FIG	
	<b>PERFORMANCE</b>	<b>NATIONALE A</b>											15 ans et +	SH, DM, TR et GR (5)	1'25	FIG aménagé Routine libre	Nationale	1 JA + 6 juges (2E + ZA + 2D)		
													15-17 ans	18 ans et +					SF	
													12-14 ans			SF et TR			1'15	FIG aménagé Routine libre
													10-14 ans			SH et GR (5)				FIG aménagé Routine libre
												10-11 ans			SF et TR					
		<b>NAT AÉRODANCE</b>											12 ans et +		GR (5 à 8)	1'20	FIG aménagé Routine libre	Nationale		
		<b>NATIONALE B</b>											15 ans et +	TR et GR (5)		1'25	FIG aménagé Routine libre	Nationale		
													15-17 ans	18 ans et +	SH/F					
													12-14 ans			SH/F et TR	1'15		FIG aménagé Routine libre	
													10-14 ans			GR (5)	IMPOSÉ		Imposé ou libre	
											10-11 ans			SH/F et TR						
<b>FÉDÉRAL</b>	<b>FÉDÉRALE A</b>											12 ans et +		5 à 10 Solo Trio	1'15	FFGym : Routine libre	Nationale	A		
																	Régionale ou regroupement			
																	Régionale ou regroupement			
	<b>FÉDÉRALE B</b>											10-14 ans	AÉRO OU AÉRODANCE		5 à 10 Solo Trio	IMPOSÉ	FFGym : Imposé	Nationale		
														Régionale ou regroupement						
														Régionale ou regroupement						
												10 ans et +		AÉRO	3 à 8	IMPOSÉ	FFGym : Imposé (3 routines au choix)	Régionale ou regroupement		
														AÉRODANCE						
										7-9 ans	AÉRO OU AÉRODANCE		3 à 8							
										9 ans	AÉRO avancé		Solo		Imposé D'Jumpy avancé ou libre					

\* SF = Solo Femme / SH = Solo Homme / DM = Duo Mixte / TR = Trio / GR = Groupe

Un gymnaste ne peut pas concourir dans 2 trios ou dans 2 groupes et dans plus de 3 catégories

La filière Nationale Aérodance 12 ans et + est ouverte aux gymnastes concourant en filières Nationale B et Nationale A (et un/une gymnaste de Fédérale A maximum)

# L'ACTIVITÉ AÉROBIC

L'aérobic, accessible à tous, se pratique de façon mixte ou non, en loisir et en compétition.

## LA GYMNASTIQUE AÉROBIC

### FÉDÉRAL

- » Initiation et premier niveau de compétition permettant d'acquérir les bases techniques de la discipline. Programmes FFG déclinés en Compétition de proximité, Fédéral B et Fédéral A.
- » L'ensemble des programmes peut être adapté tant pour les élèves de primaire (USEP), de collège et de lycée (UNSS) que pour les étudiants de l'Université (FFSU).

### PERFORMANCE

- » Programme FIG aménagé se pratiquant en catégories individuelles ou en catégories de synchronisation par groupe d'âge en 2 filières : Nationale A et Nationale B.
- » La filière Nationale Aérodance / Step est accessible aux gymnastes de Nationale A et Nationale B.

### ÉLITE

- » Programme FIG se pratiquant en catégories individuelles ou en catégories de synchronisation par groupe d'âge.
- » Pratique de Haut Niveau contrôlée par la Direction Technique Nationale.

## LA ROUTINE AÉROBIC

### CONTENU DE L'EXERCICE

- » Les exigences principales d'un enchaînement de gymnastique aérobic sont : créativité, expression, combinaisons des pas d'aérobic, déplacements et formations, maîtrise parfaite des éléments et des porters. Les contenus (chorégraphie, éléments...) de l'exercice doivent être judicieusement répartis.

### LA CHORÉGRAPHIE

- » L'exercice doit être effectué en musique. Celle-ci doit être gaie, de type pop rock, disco, hip hop... L'enchaînement est composé de combinaisons complexes de mouvements réalisés à grande intensité et issus des pas de base de l'aérobic traditionnelle ou du Step et de leurs variations.

### LES ÉLÉMENTS

- » Les éléments sont hiérarchisés dans une grille de difficultés spécifique à chaque filière :
  - Fédérale A (grille FFGym)
  - Nationale B (grille FFGym)
  - Nationale A, code de pointage FIG
  - Élite, code de pointage FIG



Initiation et premier niveau de compétition permettant d'acquérir les bases techniques de la discipline. Pour toutes les filières et catégories, les précisions supplémentaires sont détaillées dans la lettre FFGym AÉROBIC de la saison en cours.

## COMPÉTITIONS DE PROXIMITÉ

Règlement technique	
<b>Gymnaste autorisés(ées) à participer</b>	Licenciés(ées) FFGYM
<b>Catégories d'âges</b>	7-9 ans / plus de 10 ans OU par année d'âge en fonction des engagements
<b>Interdiction de participation</b>	Gymnastes engagés (ées) en Fédéral A et Performance
<b>Programme compétitif</b>	Programme Spécifique de 10 Ateliers
<b>Matériel</b>	1 sono, 3 surfaces de 7x7m matérialisées par des plots ou ruban adhésif, une surface pour les 5 ateliers techniques.
<b>Musique</b>	5 ateliers avec musique et 5 ateliers sans musique
<b>Classement</b>	Individuel par catégorie / Challenge club au nombre de participants
<b>Tenue de compétition</b>	Tenue sportive, chaussettes, chaussures de sport ou chaussons rythmique, cheveux attachés
<b>Évaluateurs</b>	12 ans minimum dans la saison compétitive Pas de diplôme de juge requis Fournis et formés par les clubs participants (document support = programme compétitif) Attestation de formation par le club (document type FFGYM) Liste des évaluateurs "Compétition de proximité" diffusée par le comité régional
<b>Jugement présentiel</b>	10 ateliers : Note 1 ou 2 ou 3 points par atelier 1 juge par atelier Total sur 30 points
<b>Jugement Vidéo</b>	1 vidéo par gymnaste réalisant les 10 ateliers juges en distanciel -1 juge par atelier -les clubs envoient une vidéo par atelier avec tous leurs gymnastes Total sur 30 points



## COMPÉTITIONS DE PROXIMITÉ (Suite)

Modalités d'organisation des rencontres		
Organisation	<b>Structure organisatrice</b>	1 club FFGYM
	<b>Structure ressource pour l'organisation</b>	Comité départemental : - Ressource pour l'utilisation des outils informatiques (Engagym, Scoregym) - Communique les informations relatives à l'évènement sur le site du CD ou CR
	<b>Calendrier</b>	battle entre clubs (2 ou 3 rencontres vidéo ou présentiel) + une finale régionale en fin de saison
	<b>Engagements</b>	Engagym / Individuelles
	<b>Scoring</b>	Score Gym
	<b>Résultats</b>	Publication obligatoire sur le site FFGYM
	<b>Type de salle</b>	Gymnase d'entraînement ou gymnase polyvalent
	<b>Accueil de public</b>	Selon les possibilités de l'équipement d'accueil (ERP)
Déroulement	<b>Modalités de compétition Présentiel</b>	"Subdivision : 1h30 (possibilité de mettre 4 subdivisions par journée) Echauffement général : 20 min Compétition : 60 min (5min par ateliers - équipes de 5 gymnastes et 1 minute pour le changement d'atelier) Palmarès 10 min"
	<b>Modalités de compétition Vidéo</b>	"Gymnaste : envoi d'une vidéo regroupant les 10 ateliers et d'une photo pour le palmarès en ligne Palmarès en ligne avec affichage des photos des médaillés cf réglementation d'une compétition vidéo
	<b>Palmarès</b>	<b>En présentiel :</b> Diffusion des résultats sur le lieu de compétition à la fin de chaque subdivision: affichage numérique ou papier <b>En distanciel :</b> Diffusion des résultats le jour de la diffusion de la compétition vidéo Résultats à publier sur site FFGYM en fin de compétition"
	<b>Animation de la compétition (Micro)</b>	Pédagogique pour le public: présentation du concept des compétitions de proximité, présentation du système de notation



## FILIÈRE FÉDÉRALE B

- » La Filière FÉDÉRALE B est un enchaînement imposé à réaliser en groupe de 3 à 8 personnes, dès l'âge de 7 ans. Entre 7 et 9 ans, les gymnastes peuvent réaliser un solo et un groupe.
- » La Filière FÉDÉRALE B Aérodance et Aérobic est composée des pas de base de l'aérobic (avec des éléments de difficulté pour le trophée inter-régional Aérobic).

### CIRCUIT COMPÉTITIF FILIÈRE FÉDÉRALE B



- » Mise en place de l'étape départementale à l'initiative des départements.
- » Pas de quota ou minima, la participation sur une étape permet de se qualifier pour le niveau supérieur.
- » Le format de compétition (nombre de gymnastes dans les groupes) est adaptable à l'initiative des comités régionaux. Les routines proposées par la FFGym (se référer aux vidéos sur le site fédéral) doivent être respectées.

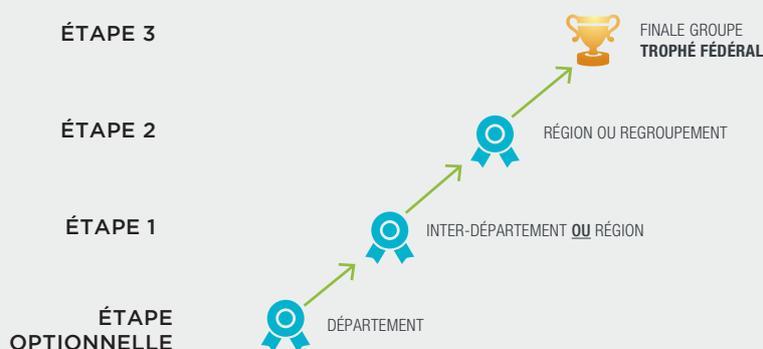


## FILIÈRE FÉDÉRALE A

» La filière FÉDÉRALE A est un enchaînement de groupe de 5 à 10 personnes, dès l'âge de 10 ans, de composition libre ou imposée (Fédérale A 10-14 ans), composé des pas de base de l'aérobic traditionnelle ou de Step. Les gymnastes ont également la possibilité de concourir en solo et/ou trio jusqu'à l'étape régionale.



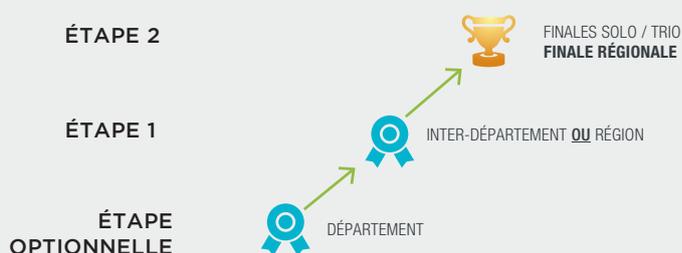
### CIRCUIT COMPÉTITIF FILIÈRE FÉDÉRALE A - GROUPE



» **Accession au niveau supérieur** : Qualification sur quota et minima de points.



### CIRCUIT COMPÉTITIF FILIÈRE FÉDÉRALE A - SOLO/TRIO



» **Accession au niveau supérieur** : Qualification sur quota et minima de points.

## FILIÈRE FÉDÉRALE B

	7-9 ans		10 ans et +
<b>Catégories</b>	7-9 ans Solo avancé 9 ans		10 ans et +
<b>Programme</b>	Groupe ; D'jumpy 1 ou D'Jumpy 2	Solo : D'Jumpy avancé ou libre*	Imposés au choix : FB AER ou FB Aérodance*
<b>Format de compétition</b>	Groupe 3 à 8 mixte ou non **	Solo	Groupe 3 à 8 mixte ou non **
<b>Interdiction de participation</b>	Accès interdit aux gymnastes engagés en filières Fédérale A, Nationale B, Nationale A et Élite, ainsi qu'aux gymnastes listés haut niveau à la date limite nationale des engagements nominatifs		
<b>Temps musique</b>	Imposé		
<b>Étapes compétitives</b>	Département (non obligatoire) / Inter-département / Région <b>ou</b> Département (non obligatoire) / Région / Regroupement		
<b>Qualifications</b>	Aucune		
<b>Matériel</b>	Surface lisse délimitée par une bande de couleur faisant partie de la surface		
<b>Aire de compétition</b>	10 x 10 m	10 x 10 m	10 x 10 m
<b>Jury</b>	1 juge arbitre 4 juges exécution/synchro		1 juge arbitre 4 juges synchro
<b>Niveau de juge club</b>	Diplômé ou non Juge N1 en Fédérale B solo 9 ans		
<b>Notation</b>	Note exécution/synchro sur 10 points Bonus 0.5 pt pour un groupe de 5 compétiteurs ou plus		
<b>Classement</b>	Addition des notes sur 2 passages Les ex aequo ne sont pas départagés		

\* Imposés consultables à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr).

\*\* Le nombre de gymnastes dans les groupes est adaptable à l'initiative des comités régionaux. Les routines proposées par la FFGym doivent être respectées.

# FILIÈRE FÉDÉRALE A

	10-14 ans	12 ans et +
<b>Catégories</b>	10-14 ans	12 ans et +
<b>Programme</b>	Imposé *	Libre FFGym
<b>Format de compétition</b>	Groupe 5 à 10 mixte ou non ou solo et trio à finalité régionale	
<b>Interdiction de participation</b>	Accès interdit aux gymnastes engagés en filières Fédérale B, Nationale B, Nationale A et Élite	
<b>Temps musique</b>	Imposé	1'15 +/- 5"
<b>Étapes compétitives pour les groupes</b>	Département (non obligatoire) / Inter-département / Région / Trophée Fédéral <b>ou</b> Département (non obligatoire) / Région / Regroupement / Trophée Fédéral	
<b>Étapes compétitives pour les solos et les trios</b>	Département (non obligatoire) / Inter-département / région <b>ou</b> Département (non obligatoire) / région / regroupement	
<b>Qualifications</b>	Quota et minima	
<b>Matériel</b>	Surface lisse délimitée par une bande de couleur faisant partie de la surface	
<b>Aire de compétition</b>	10 x 10 m en groupe 10 x 10 m en solo et Trio	
<b>Jury</b>	1 juge arbitre 4 juges exécution	1 juge arbitre 4 juges exécution
<b>Niveau de juge club</b>	Niveau 1 minimum	
<b>Notation</b>	Note exécution sur 10 pts	Note exécution sur 10 pts Note de composition sur 5 pts
<b>Classement</b>	Note sur 1 passage Les ex aequo ne sont pas départagés	
	Finale des 8 au trophée Fédéral	

\* Imposés consultables à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr).



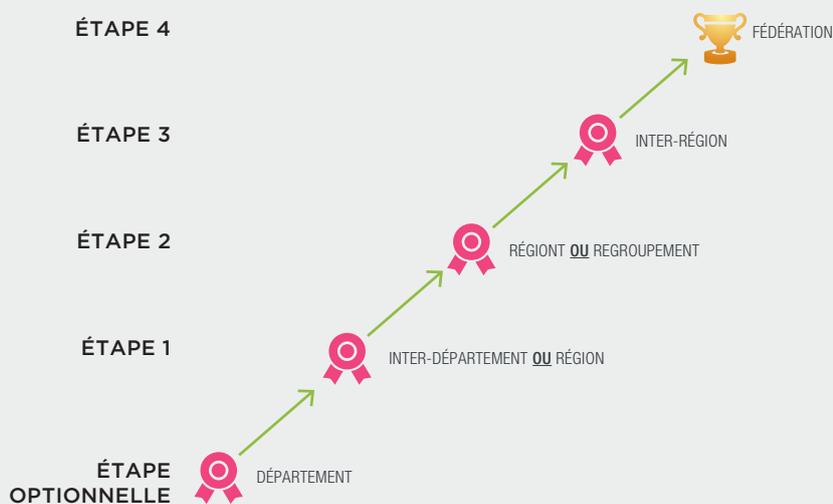
# PERFORMANCE

Pour toutes les filières et catégories, les précisions supplémentaires sont détaillées dans la lettre FFGym AÉROBIC de la saison en cours.

- » **3 filières :**
- Nationale B
  - Nationale A
  - Nationale Aérodance

Les programmes de compétition varient en fonction de l'âge et du niveau des compétiteurs, selon des programmes FIG aménagés.

## CIRCUIT COMPÉTITIF



» Accession au niveau supérieur : Qualification sur quota et minima points.

## PRÉCISIONS SUR L'ORGANISATION

### ORDRE DE PASSAGE

- » Un gymnaste qui concourt dans 2 catégories (par exemple solo et trio) aura au moins 15 minutes de récupération entre ses deux passages.

### SALLE D'ÉCHAUFFEMENT

- » Avant le début de l'épreuve, une salle d'échauffement avec sonorisation et surface d'évolution respectant les dimensions de compétition est mise à la disposition des concurrents.

L'accès à la salle d'échauffement se fait selon un programme de rotation établi par le gestionnaire de compétition.

### ZONES PRÉ ET POST-COMPÉTITION

- » La zone de pré-compétition adjacente au plateau de compétition ne peut être utilisée que par les deux gymnastes et leurs entraîneurs se trouvant immédiatement après le gymnaste concourant selon l'ordre de passage.

» La zone de post-compétition ne peut être utilisée que par le gymnaste (ou groupe) et l'entraîneur jusqu'à la fin de routine du gymnaste concourant après dans l'ordre de passage.

» Le cas échéant, les sanctions indiquées en page 32 de cette brochure seront appliquées par la direction du concours.

## CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

- » Cette compétition est mise en place lors du Championnat de France en complément du Championnat des catégories Nationale A et B.
- » Se référer à la lettre FFGym de la saison en cours pour plus de précisions.



# FILIÈRE NATIONALE B

	10-14 ans		12-14 ans	15 ans et +	
<b>Catégories</b>	10-11 ans	10-14 ans	12-14 ans Solo et Trio	15-17 ans 18 ans et +	15 ans et +
<b>Programme</b>	Imposé ou libre*		Libre FIG aménagé		
<b>Format de compétition</b>	Solo H/F Trio mixte ou non	Groupe 5 mixte ou non	Solo H/F Trio mixte ou non Groupe 5 mixte ou non	Solo H/F	Trio mixte ou non Groupe 5 mixte ou non
<b>Interdiction de participation</b>	Accès interdit aux gymnastes engagés en filières Fédérale B, Fédérale A, Nationale A et Élite, ainsi qu'aux gymnastes listés haut niveau à la date limite nationale des engagements nominatifs				
<b>Temps musique</b>	Imposé		1'15 +/- 5"	1'25 +/-5	
<b>Remplaçant</b>	Possibilité d'inscrire un remplaçant en catégorie trio et groupe				
<b>Étapes compétitives</b>	Département (non obligatoire) / Inter-département / Région / Inter-région / Championnat de France <b>ou</b> Département (non obligatoire) / Région / Regroupement / Inter-région / Championnat de France				
<b>Qualifications</b>	Quota et minima				
<b>Matériel</b>	Parquet dynamique 12 x 12 m Surfaces délimitées par lignes noires de 5 cm de large faisant partie de la surface d'évolution				
<b>Aire de compétition</b>	10 x 10 m				
<b>Jury</b>	1 juge arbitre 2 juges difficulté 2 juges exécution (4 si possible) 2 juges artistique (4 si possible)				
<b>Niveau de juge club</b>	Niveau 2 minimum				
<b>Notation</b>	Note Exécution sur 10 points Note Artistique sur 6 points Note Difficulté cf lettre FFGym	Note Exécution sur 10 points Note Artistique sur 10 points Note Difficulté cf lettre FFGym	Note exécution sur 10 pts Note artistique sur 10 pts Note difficulté cf lettre FFGym		
<b>Classement</b>	Note sur 1 passage Les ex aequo ne sont pas départagés				

# FILIÈRE NATIONALE A

	10-11 ans	10-14 ans	12-14 ans	15 ans et +	
<b>Catégories</b>	10-11 ans	10-14 ans	12-14 ans	15-17 ans 18 ans et +	15 ans et +
<b>Programme</b>	Libre FIG aménagé				
<b>Format de compétition</b>	Solo F Trio mixte ou non	Solo H	Groupe 5 mixte ou non	Solo F Trio mixte ou non	Solo F Solo H, Duo mixte, Trio mixte ou non Groupe 5 mixte ou non
<b>Interdiction de participation</b>	Accès interdit aux gymnastes engagés en filières Fédérale B, Fédérale A, Nationale B et Élite, ainsi qu'aux gymnastes listés haut niveau à la date limite nationale des engagements nominatifs				
<b>Temps musique</b>	1'15 +/- 5"			1'25 +/- 5"	
<b>Remplaçant</b>	Possibilité d'inscrire un remplaçant en catégorie trio et groupe				
<b>Étapes compétitives</b>	Département (non obligatoire) / Inter-département / Région / Inter-région / Championnat de France <b>ou</b> Département (non obligatoire) / Région / Regroupement / Inter-région / Championnat de France				
<b>Qualifications</b>	Quota et minima				
<b>Matériel</b>	Parquet dynamique 12 x 12 m Surfaces délimitées par lignes noires de 5 cm de large faisant partie de la surface d'évolution				
<b>Aire de compétition</b>	10 x 10 m				
<b>Jury</b>	1 juge arbitre 2 juges difficulté 2 juges exécution (4 si possible) 2 juges artistique (4 si possible)				
<b>Niveau de juge club</b>	Niveau 3 minimum				
<b>Notation</b>	Note exécution sur 10 pts Note artistique sur 10 pts Note difficulté différente selon les catégories				
<b>Classement</b>	Note sur 1 passage Les ex aequo ne sont pas départagés				



# FILIÈRE NATIONALE AÉRODANCE

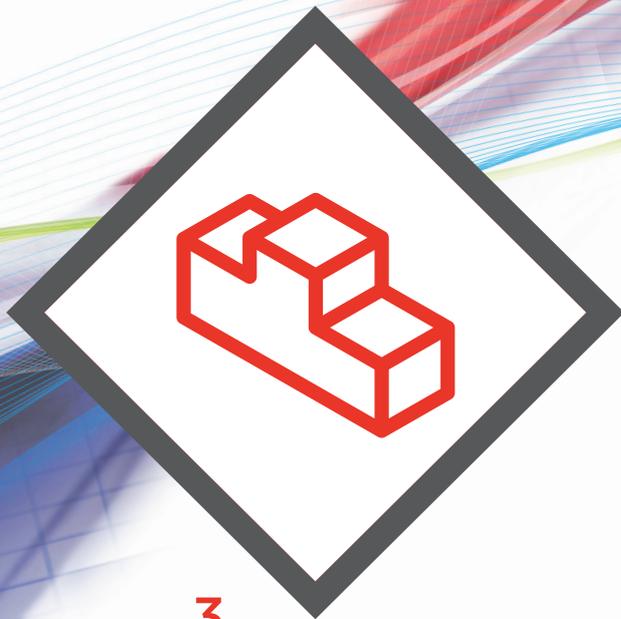
	12 ans et +
<b>Catégorie</b>	12 ans et +
<b>Programme</b>	Libre FIG aménagé
<b>Format de compétition</b>	Groupe de 5 à 8 mixte ou non
<b>Restriction de participation</b>	Groupe composé de gymnastes engagés en Nationale A ou Nationale B. Possibilité d'avoir un gymnaste engagé en Fédérale A
<b>Temps musique</b>	1'20 +/-5"
<b>Étapes compétitives</b>	Département (non obligatoire) / Inter-département / Région / Inter-région / Championnat de France <b>ou</b> Département (non obligatoire) / Région / Regroupement / Inter-région / Championnat de France
<b>Qualifications</b>	Quota et minima
<b>Matériel</b>	Parquet dynamique 12 x 12 m Surfaces délimitées par lignes noires de 5 cm d'épaisseur faisant partie de la surface d'évolution
<b>Aire de compétition</b>	10 x 10 m
<b>Jury</b>	1 juge arbitre 2 juges exécution (4 si possible) 2 juges artistique (4 si possible)
<b>Niveau de juge club</b>	Niveau 3 minimum
<b>Notation</b>	Note exécution sur 10 pts Note artistique sur 10 pts
<b>Classement</b>	Note sur 1 passage Les ex aequo ne sont pas départagés



## OPEN DE FRANCE

- » La filière Élite est ouverte aux gymnastes de pays étrangers, sous forme d'une compétition Open
- » Celle-ci comprendra :
  - Une phase de qualification associant les gymnastes licenciés FFGym et les gymnastes étrangers, avec qualifications pour les finales Open et classement pour le championnat de France Élite (uniquement pour les licenciés FFGym)
  - Les finales Open

	ÉLITE
<b>Catégorie</b>	Junior Senior
<b>Programme</b>	Libre FIG
<b>Format de compétition</b>	Solo F Solo H Duo Trio Groupe
<b>Autorisation de participation</b>	Accès réservé aux gymnastes des collectifs France et gymnastes listés par la DTN
<b>Certificat médical</b>	Certificat médical élite obligatoire
<b>Étape compétitive</b>	Championnat de France Élite
<b>Matériel</b>	Parquet dynamique 12 x 12 m Surfaces délimitées par lignes noires de 5 cm d'épaisseur faisant partie de la surface d'évolution
<b>Aire de compétition</b>	Règlementation FIG
<b>Jury</b>	Règlementation FIG
<b>Notation</b>	Règlementation FIG
<b>Classement</b>	Note sur 1 passage Les ex aequo ne sont pas départagés



### 3.

# Règlementation générale

p26	GÉNÉRALITÉS
p27	MÉDICAL
p28	ORGANISATION DES COMPÉTITIONS
p30	GESTION INFORMATIQUE
p32	AUTORITÉS DÉCISIONNELLES
p33	GYMNASTES
p34	ENTRAÎNEURS
p35	JUGES
p36	TENUES



## GÉNÉRALITÉS

- » **Le Bureau fédéral est compétent pour étudier et statuer sur toute demande particulière relative à l'application de l'ensemble des règlements techniques, toutes disciplines confondues.**
- » **Cette réglementation s'applique pour toutes les compétitions, depuis l'échelon départemental jusqu'aux finales nationales.**
- » **Pour certains points mentionnés dans cette brochure, les modalités pratiques d'organisation doivent être précisées par les comités départementaux ou les comités régionaux. Elles devront être communiquées en début de saison aux clubs concernés par chaque comité départemental et régional.**
- » **Le terme gestionnaire de la compétition fait référence à la structure en charge de la compétition (comité départemental, comité régional, fédération), laquelle devra désigner la personne référente pour prendre les décisions réglementaires.**
- » **Le terme territoire fait référence aux différents échelons compétitifs : département, inter-département, région, regroupement, inter-région**

### LICENCES

- » Voir les Articles 10.3 et 29 du Règlement Intérieur concernant les licences.

### MUTATIONS

- » Voir les Articles 32, 33, 34, 35 du Règlement Intérieur.

### CLASSEMENT DES CLUBS

- » Un classement des clubs sera établi à l'issue de la saison sportive 2023-2024. Les critères appliqués seront : le nombre de licenciés, le Label QualiClub et les labels complémentaires (Baby-Gym et Gym+). Des précisions complémentaires seront mise en ligne dans la base documentaire du site fédéral.

### PUBLICITÉ

- » Ce règlement s'applique au contrôle de la publicité sur les vêtements et l'équipement des gymnastes et des entraîneurs.
- » Interdiction formelle pour les boissons alcoolisées, le tabac.
- » Sont autorisés sans être considérés comme publicité le logo du club ou le nom du club (en entier ou

en abrégé) ou le nom de la ville (uniquement en entier).

- » Le logo des fabricants de vêtements est autorisé et n'entre pas dans le cadre de ce règlement, à condition qu'il soit discret.

### EXIGENCES

- » Gymnastes et entraîneurs : survêtement, T-shirt, veste, blouson, pantalon, sac de sport.
  - Surface : au maximum 200 cm<sup>2</sup>, libre choix pour le fond, l'identification peut être multicolore.
  - Pour le survêtement, la publicité ne peut apparaître qu'une fois, soit sur le pantalon soit sur la veste.
- » Gymnastes : tenue de compétition.
  - Surface : au maximum 60 cm<sup>2</sup>, fond inclus.
  - Toute publicité dans le dos est interdite.
- » Ces publicités ne doivent pas être provocantes.
- » Les juges et officiels ne sont pas autorisés à porter des publicités sur leurs vêtements.

### MODALITÉS

- » L'association ou les gymnastes désirant porter une publicité sur leurs vêtements doivent en avertir leur comité régional. Pour les compétitions par équipes / ensembles / formations, la même publicité doit apparaître sur les tenues des gymnastes et des entraîneurs.
- » Un contrôle des publicités peut être effectué par les officiels FFG présents à chaque compétition, du niveau départemental jusqu'aux finales nationales.



## RÈGLEMENTATION MÉDICALE

### NIVEAU

### OBLIGATIONS ET PROCÉDURES

 <p>OBTENTION DE LICENCE + FÉDÉRAL</p>	<p>Pour les mineurs</p> <ul style="list-style-type: none"><li>» Pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence, le mineur et son représentant légal doivent remplir un questionnaire de santé et donner au club une attestation. Le questionnaire et l'attestation sont fournis par la Fédération.</li><li>» Si une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un certificat médical, datant de moins de six mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive ou de la discipline concernée.</li><li>» Pour les licenciés qui font de la compétition, quel que soit leur niveau, ce certificat médical doit indiquer l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline en compétition.</li></ul> <p>Pour les majeurs</p> <ul style="list-style-type: none"><li>» Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention d'une licence à la FFGym.</li><li>» Le certificat médical établit l'absence de contre-indication à la pratique du sport (en général) ou d'une discipline gymnique en particulier. S'il est établi pour la pratique du sport, il est valable quelle que soit la discipline pratiquée.</li><li>» Pour les licenciés qui font de la compétition, quel que soit leur niveau, le certificat médical doit indiquer l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline en compétition.</li><li>» Le certificat médical doit dater de moins d'un an au moment de la demande de licence.</li><li>» L'obligation de présenter un certificat médical lors de la demande de licence est exigée tous les 3 ans. Les deux années suivant la délivrance d'une licence accompagnée d'un certificat médical, le licencié devra remplir un questionnaire de santé et donner au club une attestation, en lieu et place de fournir un certificat médical. Cette mesure concerne uniquement les licenciés majeurs qui ont conservé leur licence à la Fédération sans année d'interruption. Le questionnaire et l'attestation sont fournis par la Fédération.</li></ul> <p>» Pour toute pratique de plus de 10 heures hebdomadaires, la commission médicale recommande une visite médicale annuelle.</p>
 <p>PERFORMANCE</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>» Pour les licenciés mineurs et majeurs qui s'engagent dans une catégorie compétitive du niveau de pratique Performance, présentation obligatoire d'un certificat médical d'absence de contre-indication datant de moins d'un an, avec comme date de référence le dernier jour de l'évènement compétitif dans EngaGym.</li><li>» Le club récupère le certificat et l'enregistre sur la fiche du licencié dans FFGym Licence, avec mention de la date du certificat.</li><li>» Un contrôle est réalisé dans EngaGym lors de la réalisation de l'engagement compétitif. Celui-ci est bloqué en cas d'absence de certificat ou de certificat datant de plus d'un an, avec comme date de référence le dernier jour de l'évènement compétitif dans EngaGym.</li></ul>
 <p>ÉLITE</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>» Le certificat médical élite est obligatoire pour la participation aux compétitions listées ci-dessous.</li><li>» Le certificat médical élite est délivré annuellement avec une validité ne pouvant excéder un an (ou 365 jours).</li><li>» Il est délivré par un médecin du sport après établissement d'un dossier médical « Élite » qui comprend un certain nombre d'exams et de données. Le descriptif des exams, le dossier médical et le modèle de certificat médical élite sont disponibles sur le site <a href="http://www.ffgym.fr">www.ffgym.fr</a>.</li><li>» Le médecin examinateur peut ajouter tout autre examen qu'il juge nécessaire : il indique sa décision médicale, ses commentaires, date, appose son cachet professionnel et sa signature. Le dossier médical est « confidentiel médical » et ne peut être qu'en la possession du gymnaste ou de ses parents, et / ou des médecins.</li><li>» À noter que ce certificat médical ne préjuge en aucun cas de l'évolution et de l'aptitude physique et médicale en cours d'une saison. La survenue de contre-indications peut motiver à tout moment une interdiction temporaire ou définitive à la pratique gymnique élite.</li><li>» En cas de litige le Médecin Fédéral national arrête une décision après avis de la Commission médicale fédérale.</li><li>» Seuls les gymnastes dont le certificat est enregistré par la fédération sont autorisés à concourir.</li><li>» <b>PROCÉDURE POUR LES GYMNASTES INSCRITS DANS LE PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL ET SOUMIS AU SUIVI MÉDICAL RÉGLEMENTAIRE (SMR) :</b><ul style="list-style-type: none"><li>• Le certificat, le dossier médical Élite et les comptes-rendus spécifiques sont enregistrés sur la plate-forme de suivi des sportifs retenue par la FFGym, après réalisation des exams du SMR.</li></ul></li><li>» <b>PROCÉDURE POUR LES AUTRES GYMNASTES :</b><ul style="list-style-type: none"><li>• Le certificat doit être envoyé par email à l'adresse <a href="mailto:certificatmedicalelite@ffgym.fr">certificatmedicalelite@ffgym.fr</a> au plus tard une semaine avant la date de la première compétition pour laquelle le gymnaste doit le fournir. Il doit être dûment complété, en particulier la durée de validité ;</li><li>• Pour faciliter le classement, nous vous invitons à libeller le fichier de la façon suivante : NOM Prenom.certificatelite (par exemple : DURAND Martine.certificatelite).</li></ul></li><li>» <b>COMPÉTITIONS AÉROBIC AVEC CERTIFICAT MÉDICAL ÉLITE OBLIGATOIRE :</b><ul style="list-style-type: none"><li>• Championnat de France Élite en catégories Junior (AG2) et Senior.</li></ul></li></ul>



## PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS

### ACCÈS À LA SALLE D'ÉCHAUFFEMENT ET AU PLATEAU DE COMPÉTITION

- » Seuls les gymnastes, entraîneurs, juges et officiels accrédités de la compétition, licenciés à la Fédération,

peuvent accéder à la salle d'échauffement et au plateau de compétition.

- » Le directeur de la compétition a toute autorité pour faire respecter cette règle.

## ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

### CIRCUIT COMPÉTITIF

- » À partir de la compétition inter-départementale, toutes les étapes sont OBLIGATOIRES pour accéder à l'étape supérieure (région, inter-région, championnat de France), en Fédéral et en Performance. Se référer au circuit compétitif défini pour chaque niveau de pratique ou filière.

Compétition	Participation	Qualification
Inter-département ou Région	Obligatoire	Non sélectif
Région ou Regroupement	Obligatoire	Sélectif en Fédéral
Inter-région	Obligatoire	Sélectif en National

### DATE BUTOIR

- » Une compétition doit être positionnée au calendrier avec un délai de 3 semaines minimum avec la compétition de niveau supérieur.

### PALMARÈS

- » Les cérémonies protocolaires se font uniquement en tenue de compétition (identique pour les catégories de synchronisation).

#### » Catégories individuelles (solo) :

- Lors d'une compétition individuelle à laquelle participent des licenciés de nationalité étrangère, seul le palmarès sportif est annoncé. Les gymnastes accèdent au podium en fonction de leur résultat sportif, quelle que soit leur nationalité.
- Tous les gymnastes accédant au podium sont récompensés.

- Le titre de champion départemental, interdépartemental, régional, interrégional ou de France, ainsi que les places de vice-champion de France et troisième sont annoncés pour les seuls gymnastes français, au fur et à mesure du classement. Ils sont récompensés d'une médaille.

- Pour les sélections au niveau supérieur de compétition, seul est pris en compte le palmarès sportif.

#### » Catégories de synchronisation (duo, trio, groupe) :

- Seul le palmarès sportif est annoncé. Les gymnastes accèdent au podium en fonction de leur résultat sportif, quel que soit le club d'appartenance\* des gymnastes.

- Tous les gymnastes accédant au podium sont récompensés.

- Le titre de champion départemental, régional, de zone ou de France, ainsi que les places de vice-champion de France et troisième sont annoncés pour les seules formations composées de gymnastes licenciés dans le même club, au fur et à mesure du classement. Ils sont récompensés d'une médaille gravée.

- Pour les sélections au niveau supérieur de compétition, seul est pris en compte le palmarès sportif.

\*L'appartenance au même club est déterminée soit par le club principal, soit par le *club secondaire*

### CAS D'EX ÆQUO

- » En cas d'égalité de points, les compétiteurs (individuels / équipes / ensembles / formations) sont classés ex æquo, à l'exception des compétitions ou catégories pour lesquelles une règle pour les départager est précisée. En cas d'ex æquo sur la dernière place qualificative pour une compétition de niveau supérieur (par exemple de la région au championnat de France), les gymnastes / équipes / ensembles / formations ex æquo sont tous qualifiés.

### DÉROGATIONS

- » Toute demande de dérogation prévue par la réglementation technique est à effectuer en envoyant un message à l'adresse [cnsaer@ffgym.fr](mailto:cnsaer@ffgym.fr). Il convient de préciser la compétition, le club, la catégorie, le ou les gymnastes concernés et la nature de la dérogation. Les dérogations sont traitées par la Commission Nationale Spécialisée, après avis de l'élu et du membre de la DTN chargés des pratiques compétitives.

### DEMANDE DE REPÊCHAGE

- » Dans le cas d'un forfait avec demande de repêchage pour la compétition de niveau supérieur, la demande est à réaliser via l'interface EngaGym.
- » Dans le cas d'une demande de repêchage à l'issue d'une compétition qualificative, la demande est à effectuer auprès du gestionnaire de la compétition de niveau supérieur.
- » La validation ou le refus du repêchage est décidé par le gestionnaire de la compétition pour laquelle il est demandé.



## CONTRÔLE DES LICENCES

- » Du niveau départemental au niveau national, le contrôle des licences est obligatoire. Il est assuré par le gestionnaire de la compétition.
- » Les clubs ou les participants (gymnastes, entraîneurs et juges) doivent donc présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.
- » Une vérification de la composition des équipes / ensembles / formations est réalisée avant l'entrée sur le plateau de compétition, en complément du contrôle des licences.

## E-COMPÉTITION

- » Dans une situation exceptionnelle et sur décision du bureau de la structure organisatrice (comité départemental, comité régional, fédération), une compétition peut se disputer à distance et en vidéo, selon les modalités définies dans le protocole fédéral de gestion des e-compétitions

## CUMUL DE PARTICIPATION

- » Un(e) gymnaste peut participer, dans la même journée ou le même weekend, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes, mais les plannings ne sont pas modifiés pour autant.

## ENGAGEMENTS ET FORFAITS EN COMPÉTITION NATIONALE

- » Les gymnastes / équipes / ensembles / formations qualifiés pour une finale nationale sont automatiquement engagés, à l'exception de certaines catégories à engagement direct pour lesquelles les clubs concernés sont informés de la procédure à suivre.
- » Il appartient à chaque club de déclarer forfait en cas de non-participation, via l'interface EngaGym :
  - forfait déclaré pour la date de forclusion : pas de droit d'engagement à régler, pas d'amende ;
  - forfait justifié après la date de forclusion : droit d'engagement conservé, pas d'amende. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, attestation de l'employeur ou de l'établissement scolaire...);

- forfait non déclaré ou déclaré après la date de forclusion et non justifié : droit d'engagement conservé et application de l'amende en vigueur (cf. page 34).

## ORDRES DE PASSAGE

- » Il appartient à chaque gestionnaire de compétition de définir les règles de gestion des ordres de passage pour les compétitions dont il a la charge et d'en informer les clubs (placement selon le résultat obtenu sur la compétition de niveau inférieur ou par tirage au sort ou avec regroupement par club ou autre règle)

## SANCTIONS

- » En cas d'infraction au règlement technique et en dehors des points ci-après pour lesquels les sanctions sont précisées :
  1. Si l'infraction est constatée avant la compétition, le gymnaste / l'équipe / l'ensemble / la formation n'est pas autorisé(e) à concourir.
  2. Si l'infraction est constatée pendant ou après la compétition :
    - les notes du gymnaste / de l'équipe / de l'ensemble / de la formation concerné(e) sont supprimées ;
    - le palmarès est actualisé ;
    - les qualifications sont revues sur la base du nouveau classement.

Les sanctions sont appliquées par le gestionnaire de la compétition.

## RÉVISION DE NOTE

- » Pour les filières Nationale A et Élite, l'entraîneur a la possibilité de demander une explication sur la note D, et uniquement sur celle-ci. Cette demande doit être formulée auprès du juge expert ou du juge D, au plus tard dès la fin de la compétition de la catégorie concernée. Si cela se justifie, le juge expert ou le juge D corrigera la note.

## RÉUNION DES JUGES

- » Pour les étapes Inter-régionales et le championnat de France, les réunions des juges seront organisées en 2 temps : une réunion en visioconférence dans la semaine

de l'évènement et une réunion en présentiel le jour de la compétition. La participation est obligatoire aux 2 réunions pour les juges de clubs et les juges convoqués.

## GESTION DES QUALIFICATIONS

- » En fonction du nombre d'engagements en solo, un quota de qualification entre l'étape régionale et l'étape inter-régionale peut être mis en place. Ce quota est soumis à validation de la CNS.
- » Tout athlète engagé en solo ne réalisant pas l'étape compétitive inter-régionale ne sera pas qualifié, quels que soient les quotas.
- » Pour être qualifiées, les catégories de synchronisation doivent se présenter au complet et réaliser l'intégralité de la routine.
- » Les qualifications se font sur quotas et minima avec une réserve nationale.
- » En fonction des résultats, des qualifications complémentaires pourront être proposées par la CNS.

## ÉCHAUFFEMENT

- » Pour tous les niveaux de pratique, échauffement en salle(s) annexe(s) selon les horaires définis par le gestionnaire de compétition.

## JUGES DE CLUB

- » Pour chaque compétition qualitative, les clubs sont tenus de présenter un juge diplômé du niveau de la filière dans laquelle ils sont engagés.
- » Lors du Championnat de France, les jurys seront composés de juges convoqués et de juges de clubs.

## FEUILLES DE JUGEMENT

- » L'ensemble des feuilles de jugement est disponible en téléchargement sur le site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr).



## GESTION INFORMATIQUE DES COMPÉTITIONS

### ENGAGEMENTS / PAIEMENTS / RÉSULTATS

#### ENGAGEMENTS

- » Les engagements pour toutes les compétitions sont à réaliser via l'interface EngaGym, à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr).
- » Toute modification de nom, de composition d'équipe ou de formation doit être réalisée en respectant les délais de forclusion.
- » Tout engagement informatique incomplet d'un ensemble, d'une formation ou d'une équipe est considéré invalide et ne peut être pris en compte.
- » Une date limite nationale est mise en place pour la réalisation des engagements nominatifs des catégories à finalité nationale. Cette date limite est communiquée à toutes les structures via la lettre FFGym AÉROBIC de la saison en cours.
- » La fédération se réserve le droit de ne pas accepter la qualification nationale pour les clubs ne respectant pas la date limite d'engagement nominatif.

#### RÈGLES POUR LES CHANGEMENTS

- » Pour toutes les catégories de synchronisation, un seul changement de nom est autorisé entre chaque niveau géographique.
  - De inter-département **ou** région vers région **ou** regroupement : *1 changement de nom autorisé*

- De région **ou** regroupement vers inter-région : *1 changement de nom autorisé*
- De inter-région vers national : *1 changement de nom autorisé*

#### REMPLAÇANTS

- » En Nationale B et Nationale A il est possible d'engager un(e) remplaçant(e).
- » Trio engagement possible de 4 gymnastes
- » Groupe engagement possible de 6 gymnastes

#### PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT

- » Pour les compétitions gérées par les comités départementaux et les comités régionaux, ceux-ci définissent les modalités de règlement des droits d'engagement ;
- » Pour les finales nationales :
  - La confirmation définitive de participation à une compétition s'effectue par le paiement des droits d'engagement ;
  - Cette confirmation se fait par l'interface EngaGym, à compter de la date de forclusion spécifique à chaque compétition, et avant le début effectif de celle-ci ;
  - La FFGym se réserve le droit d'interdire à une association la participation à une compétition pour laquelle les droits d'engagement ne sont pas réglés ;
  - La FFGym se réserve le droit d'interdire à une association l'accès aux engagements ultérieurs tant qu'elle n'a pas régularisé sa situation.

#### MODALITÉS DE PAIEMENT POUR LES FINALES NATIONALES

- » **1<sup>ère</sup> possibilité : par e-paiement réalisé dans EngaGym.**
- » **2<sup>ème</sup> possibilité : par virement bancaire via votre banque.** Indiquer dans l'ordre de virement la référence du bordereau de paiement (laquelle se situe à gauche du bordereau) ainsi que la ville où se situe la compétition et n'effectuer qu'un seul règlement par bordereau.
  - Coordonnées bancaires fédérales :  
Banque 10278 Guichet 06076  
Numéro de compte : 00020478104  
Clé : 64  
IBAN étranger : FR76 1027 8060 7600 0204 7810 464  
BIC : CMCIFR2A  
Domiciliation : CCM PARIS  
MAGENTA-GARE DE L'EST  
53 BOULEVARD DE MAGENTA  
75010 PARIS

#### ENGAGEMENT DES JUGES

- » Pour toutes les compétitions, les clubs réalisent l'engagement de leurs juges via l'interface EngaGym.

#### MUSIQUE

- » Pour toutes les compétitions les musiques des enchaînements doivent être transmises via l'interface DJGym à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr).
- » Une date limite de transmission peut être indiquée par les gestionnaires de compétition.



## RÉSULTATS ET QUALIFIÉS

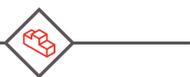
- » Le traitement et la collecte des résultats et des gymnastes se font **UNIQUEMENT** de manière informatique avec la version la plus récente du logiciel informatique fédéral : ScoreGym.
- » De la transmission des palmarès au site internet [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) par l'intermédiaire du logiciel ScoreGym dépend l'engagement des qualifiés au niveau supérieur.
- » Ce logiciel de gestion informatique des compétitions est mis à la disposition des gestionnaires de compétition par la FFGym.
- » Le document intitulé "ScoreGym - Aspects réglementaires et principes d'utilisation" fait référence pour les modalités de gestion informatique des compétitions, du niveau départemental au niveau national.

## PROCÉDURE DE VALIDATION ET CERTIFICATION DES RÉSULTATS

- » Dès l'échelon départemental, pour toutes les compétitions individuelles, par ensembles et par équipes, le logiciel ScoreGym doit être utilisé et permet de certifier et d'officialiser les résultats selon les règles FFGym.
- » Les résultats officiels sont obligatoirement validés par le/les responsable(s) du jury à l'issue de la compétition. Ces palmarès officiels sont considérés comme définitifs 60 minutes après la proclamation des résultats ; aucune réclamation n'est acceptée à l'issue de ce délai. Les palmarès sont systématiquement affichés ; il appartient à chaque club de vérifier ses résultats pendant cette période.
- » Dans le cas d'une infraction aux règles d'engagement ou de composition d'équipe, le palmarès peut être corrigé au-delà du délai de 60 minutes par le gestionnaire de compétition.
- » Les notes et résultats affichés en utilisant l'application Direct'Gym ont un caractère indicatif et ne peuvent pas être considérés comme étant les résultats officiels d'une compétition.
- » L'utilisation de FFGym Live est obligatoire pour les compétitions à partir du niveau régional. Le résultat sera affiché sous réserve de validation par le responsable du jury.

## TRANSMISSION DES RÉSULTATS PALMARÈS AÉROBIC

- » Dès la fin de la compétition, chaque gestionnaire de compétition doit assurer l'envoi des palmarès vers la Fédération par l'intermédiaire du logiciel ScoreGym.
- » En complément, il revient au responsable informatique de diffuser les palmarès officiels sous format numérique PDF à tous les acteurs (comité départemental ou régional, responsable des juges, CTS, CTF, DTG ...).



## AUTORITÉS DÉCISIONNELLES

En amont de chaque compétition, l'entité organisatrice (comité départemental, comité régional, regroupement, fédération) désigne le gestionnaire de la compétition, le responsable du jury, le directeur de la compétition et le délégué fédéral.

Ils assurent les fonctions et responsabilités indiquées dans le tableau suivant :

<b>GESTIONNAIRE DE COMPÉTITION</b>	<b>DIRECTEUR DE LA COMPÉTITION</b>	<b>RESPONSABLE DU JURY</b>	<b>DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>» Prépare la compétition</li><li>» Prend et notifie les décisions réglementaires correspondantes après avis du représentant technique de la discipline</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>» Gère le déroulement de la compétition</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>» Responsable du jugement et du jury lors de la compétition</li><li>» Collabore avec le gestionnaire de compétition pour réaliser l'organigramme des juges</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>» Représente l'entité organisatrice</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>» Qualifie les gymnastes/équipes</li><li>» Gère les réclamations afférentes</li><li>» Établit l'ordre de passage des compétiteurs</li><li>» Collabore avec le responsable des juges pour réaliser l'organigramme des juges</li><li>» Gère les forfaits et les pénalités consécutives</li><li>» Vérifie en amont les obligations réglementaires (liste gymnastes, statut GFL, certificat médical...)</li><li>» Gère les ajustements réglementaires (dérogations, repêchages, modifications de compétition d'équipe ou d'ensemble...)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>» A autorité sur le contrôle des licences et prend les décisions réglementaires</li><li>» Décide de la participation des retardataires</li><li>» Réalise et/ou valide les ajustements (horaires, forfaits, compositions d'équipes)</li><li>» S'assure de l'affichage des palmarès et de la transmission des résultats sur le serveur fédéral</li><li>» Contrôle le respect de la réglementation par les gymnastes et les entraîneurs (tenue, discipline...)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>» Valide les modifications de la note D sur réclamation</li><li>» Donne les pénalités aux gymnastes et aux entraîneurs prévues par le code de pointage et le règlement technique qui ne sont pas du ressort des juges à l'agrès (tenue, musique, ordre de passage, discipline...)</li><li>» Valide le palmarès pour l'annonce des résultats ainsi que les rectifications dans les 60 minutes</li><li>» Gère le jury et contrôle le respect de la réglementation par les juges (tenue, discipline...)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>» Prend les décisions réglementaires pendant la compétition après avis du responsable du jury, du directeur de la compétition et du représentant technique de la discipline ou son représentant</li><li>» Notifie aux clubs les décisions qui n'ont pas d'incidence sur le calcul de la note (par exemple : amendes, exclusion du plateau, application des règles GFL, composition d'équipe...)</li></ul>

» Dans les pages traitant de la réglementation à l'adresse des gymnastes, des entraîneurs et des juges, l'autorité décisionnelle compétente est mentionnée par l'utilisation des pictogrammes suivants :



Gestionnaire de Compétition



Directeur de la Compétition



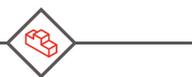
Responsable des Juges



Délégué Fédéral

**Afin de garantir la protection de l'intégrité physique et psychologique des pratiquants et en accord avec la charte d'éthique et de déontologie et les valeurs et chartes de la Fédération Française de Gymnastique, le directeur de la compétition et le responsable du jury peuvent interdire à un/une gymnaste de présenter un élément ou un mouvement non maîtrisé et évalué comme étant dangereux.**

**Par ailleurs, le directeur de la compétition et le responsable du jury peuvent exclure du plateau de compétition un entraîneur qui, par son comportement, mettrait en péril l'intégrité physique et/ou psychologique des pratiquants.**

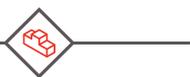


## RÈGLEMENTATION À L'ADRESSE DES GYMNASTES

Ces obligations et sanctions s'appliquent pour toutes les compétitions, depuis l'échelon départemental jusqu'aux finales nationales, sauf précisions complémentaires indiquées dans cette brochure ou dans une lettre FFGYM AÉROBIC.

Toutes les pénalités en points mentionnées dans le tableau ci-dessous sont à saisir dans ScoreGym en tant que Pénalité sur Total.

OBJET	OBLIGATION	MANQUEMENT	SANCTION
LICENCE	» être licencié pour la saison en cours	» fausse déclaration <b>GC DC</b>	» amende de 300 euros et disqualification du gymnaste <b>GC DF</b>
	» être en possession de sa licence (attestation ou e-licence), avec la photo	» absence de licence ou licence sans photo <b>GC DC</b> » fausse présentation	» pénalité de 1 point en département, 2 points en inter-département ou région, 3 points en région ou regroupement, 4 points en inter-région, 5 points en finale nationale <b>RJ</b> » disqualification du gymnaste ou de la formation et traduction devant la commission disciplinaire compétente selon le niveau de la compétition <b>DF</b>
CERTIFICAT MÉDICAL	» pour certaines catégories, un certificat médical doit être fourni (cf. page 27)	» absence de certificat médical <b>DC</b>	» pas d'engagement ou pas de participation <b>GC DF</b>
DISCIPLINE	» suivre les recommandations de la direction du concours » attitude correcte vis-à-vis des juges et des responsables du déroulement » attitude correcte sur le plateau de compétition	» indiscipline caractérisée lors de la présentation <b>DC</b>	» 1 <sup>ère</sup> remarque : avertissement <b>DC</b>
		» remarques verbales ou faits et gestes déplacés <b>DC</b>	» 2 <sup>ème</sup> remarque : disqualification immédiate par le responsable du déroulement et traduction devant la commission disciplinaire compétente selon le niveau de la compétition <b>DF</b>
		» attitude incorrecte <b>DC</b>	» à disposition du directeur de compétition <b>DC</b>
	» retard motivé à l'arrivée <b>DC</b>	» retard non motivé à l'arrivée <b>DC</b>	» non-participation <b>DC</b>
» respect des installations sur les plateaux d'entraînement et de compétition	» comportement irrespectueux <b>DC</b> » utilisation abusive de la magnésie <b>DC</b> » non-respect des emplacements réservés aux effets personnels	» 1 <sup>ère</sup> remarque : avertissement <b>DC</b> » 2 <sup>ème</sup> remarque : -1 pt sur le total de la formation ou du gymnaste en individuel <b>RJ</b>	
	» ne pas utiliser d'appareils électroniques smartphones, tablettes, téléphones) et ne pas filmer ni photographier dans les aires d'échauffement et de compétition <b>GC DC</b>	» non-respect <b>GC DC</b>	
MUSIQUE	» fournir un support musical numérique par gymnaste ou formation	» musique non fournie à la date indiquée <b>DC</b> » demande de modification après la date indiquée	» -0.5 pt sur le total de la formation ou du gymnaste <b>RJ</b>
TENUE	» la tenue doit être conforme à la réglementation nationale ou internationale » tenue de club sans identification du pôle, du centre d'entraînement ou d'une nation, y compris la France (pas de nom de pays, pas de sigle, pas de logo et de drapeau) sauf pour les membres de l'équipe de France » dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre chef sauf contre indication médicale attestée par un certificat médical	» tenue de compétition non réglementaire (cf. page 36) <b>RJ</b>	» -0.20 pt pour le gymnaste ou la formation <b>RJ</b> » -0.20 pt sur le score total par erreur reconnue <b>RJ</b>
PALMARÈS	» les gymnastes doivent assister au palmarès en tenue de compétition ou en survêtement complet du club (haut et bas) » synchro : tenue identique pour tous les gymnastes	» absence ou tenue incorrecte <b>DC</b>	» disqualification (sauf si l'absence a été autorisée à l'avance par la direction de la compétition) <b>DF</b>
PUBLICITÉ	» voir page 24 de la brochure	» non conforme <b>DC</b>	» après avertissement, publicité cachée <b>DC</b>



## RÈGLEMENTATION A L'ADRESSE DES ENTRAÎNEURS

Ces obligations et sanctions s'appliquent pour toutes les compétitions, depuis l'échelon départemental jusqu'aux finales nationales, sauf précisions complémentaires indiquées dans cette brochure ou dans une lettre FFGYM AÉROBIC.

Toutes les pénalités en points mentionnées dans le tableau ci-dessous sont à saisir dans ScoreGym en tant que Pénalité sur Total.

OBJET	OBLIGATION	MANQUEMENT	SANCTION
LICENCE	» être licencié pour la saison en cours	» fausse déclaration <span style="color:red">GC DC</span>	» amende de 300 euros et exclusion de l'entraîneur <span style="color:red">GC DF</span>
	» être en possession de sa licence (attestation ou e-licence), avec la photo	» absence de licence ou licence sans photo » fausse présentation <span style="color:red">DC</span>	» amende 50 euros » exclusion de l'entraîneur et traduction devant la commission disciplinaire compétente selon le niveau de la compétition <span style="color:red">DF</span>
DISCIPLINE POUR LES ENTRAÎNEURS	» attitude correcte vis-à-vis des juges et des responsables du déroulement » attitude correcte sur le plateau de compétition	» remarques verbales ou faits et gestes déplacés <span style="color:red">RJ</span> » attitude incorrecte <span style="color:red">DC</span>	» -1 pt sur le total de la formation ou du gymnaste <span style="color:red">RJ</span> » traduction devant la commission de discipline compétente selon le niveau de la compétition <span style="color:red">DF</span>
	» déclarer forfait auprès du gestionnaire de compétition	» forfait non signalé <span style="color:red">DC</span>	» amende : • Formation : 200 euros <span style="color:red">DF</span> • Individuel : 30 euros <span style="color:red">DF</span> » application de la sanction concernant l'absence de juge <span style="color:red">RJ</span>
	» respecter la composition de la formation	» infraction <span style="color:red">GC DC</span>	» formation disqualifiée <span style="color:red">DF</span> » entraîneur exclu de la compétition <span style="color:red">DF</span>
	» respecter les horaires et assurer la discipline des gymnastes	» non-respect <span style="color:red">DC</span>	» 1 <sup>ère</sup> remarque : avertissement <span style="color:red">DC</span>
	» ne pas utiliser d'appareils électroniques (smartphones, tablettes, téléphones) et ne pas filmer ni photographier dans les aires d'échauffement et de compétition	» non-respect <span style="color:red">DC</span>	» 2 <sup>ème</sup> remarque : -1 pt sur le total de la formation ou du gymnaste en individuel <span style="color:red">RJ</span>
TENUE POUR LES ENTRAÎNEURS	» survêtement complet ou pantalon de survêtement et tee-shirt/polo de sport » exigence de tenue sportive (y compris les chaussures) et décente (pas de short, de débardeur, de pantacourt, ni de claquettes) » tenue représentant une nation non autorisée (y compris la France) » dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre chef sauf contre indication médicale attestée par un certificat médical	» tenue vestimentaire non réglementaire <span style="color:red">DC</span>	» changement de tenue sinon exclusion du plateau de compétition <span style="color:red">DC DF</span>
PRÉSENCE EN SALLES D'ÉCHAUFFEMENT ET DE COMPÉTITION	» 1 entraîneur pour 1 gymnaste ; 2 entraîneurs au maximum pour 2 gymnastes et plus par club » 2 personnes maximum (entraîneur, athlète ou personnel médical) sont autorisées à suivre le ou les athlètes dans les zones de pré-compétition (zone d'attente) et post-compétition (Kiss & cry). Survêtement obligatoire (facultatif pour le personnel médical) » les entraîneurs et les compétiteurs sont autorisés à pénétrer dans l'aire d'attente UNIQUEMENT à l'appel du speaker ou d'un officiel » les entraîneurs peuvent rester dans l'aire d'attente durant le passage des compétiteurs, à condition d'avoir une attitude correcte avant, pendant et après l'exercice (pas de manifestations verbales et physiques exagérées) » les entraîneurs et les athlètes ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'aire de jugement	» non-respect <span style="color:red">DC RJ</span>	» 1 <sup>ère</sup> remarque : avertissement <span style="color:red">DC</span> » 2 <sup>ème</sup> remarque : -1 pt sur le total individuel de chacun des gymnastes ou de la formation <span style="color:red">RJ</span> » l'entraîneur supplémentaire est exclu <span style="color:red">DF</span> » disqualification du compétiteur par le juge arbitre <span style="color:red">RJ</span> » avertissement, puis exclusion de l'entraîneur de la zone de pré-compétition ou de post compétition <span style="color:red">DF</span> » déclassement du compétiteur par le juge arbitre <span style="color:red">RJ</span>
PUBLICITÉ	» voir page 24 de la brochure	» non conforme <span style="color:red">DC</span>	» après avertissement, publicité cachée <span style="color:red">DC</span>

Les réclamations avec vidéo ne sont pas acceptées.



## RÈGLEMENTATION À L'ADRESSE DES JUGES

Ces obligations et sanctions s'appliquent pour toutes les compétitions, depuis l'échelon départemental jusqu'aux finales nationales, sauf précisions complémentaires indiquées dans cette brochure ou dans une lettre FFGym AÉROBIC.

OBJET	OBLIGATION	MANQUEMENT	SANCTION
LICENCE	» être licencié pour la saison en cours	» fausse déclaration	» amende de 300 euros et exclusion du juge <b>DF</b>
	» être en possession de sa licence (attestation ou e-licence avec la photo) et de son carnet de juge	» absence de licence ou de carnet de juge ou licence sans photo	» amende 50 euros » si impossibilité de prouver sa qualification n'est pas autorisé à juger <b>DF</b>
		» fausse présentation	» exclusion du juge et traduction devant la commission disciplinaire compétente selon le niveau de la compétition <b>DF</b>
NIVEAU	» être du niveau requis en fonction de la compétition / catégorie » être recyclé	» niveau incorrect » juge non recyclé	» n'est pas autorisé à juger et est considéré comme absent
ENGAGEMENT DES JUGES	» Engagement nominatif via EngaGym	» Juge non engagé pour la date limite	» Juge non identifié dans ScoreGym » Carnet de juge en ligne non complété à l'issue de la compétition
ENGAGEMENT POUR LES FINALES NATIONALES	» engagement obligatoire d'un juge licencié dans le club dès lors qu'un juge est exigé pour la compétition » un club a toutefois la possibilité d'engager un juge licencié dans un autre club sous réserve de l'accord de son Président et du responsable national des juges fédéraux	» engagement d'un juge d'un autre club sans accord de son Président et du responsable national des juges	» le juge n'est pas autorisé à juger et est considéré comme étant absent
<b>RJ</b> * DISCIPLINE POUR LES JUGES	» officier lors de la compétition	» absence du juge du club	» amende de 305 euros sinon la formation ou l'individuel ne concourt pas (sauf événement exceptionnel) <b>DF</b> » pour les finales nationales, amende de 305 euros par formation ou et par jour de compétition pour les individuels, sinon la formation et/ou l'individuel ne concourt pas (sauf événement exceptionnel)
		» absence du juge convoqué	» indemnité non attribuée et exclusion du jury pour toutes les finales nationales pendant 1 an dès l'infraction commise
	» présence à la réunion des juges, y compris quand une réunion est réalisée en distanciel	» absence injustifiée ou retard injustifié	» ne juge pas
	» ne pas utiliser d'appareils électroniques (smartphones, tablettes, téléphones) et ne pas filmer ni photographier dans les aires d'échauffement et de compétition	» non-respect	» 1 <sup>ère</sup> remarque : avertissement » 2 <sup>ème</sup> remarque : exclusion du jury
TENUE VESTIMENTAIRE	» <u>femme</u> : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir, chemise blanche » <u>homme</u> : Veste bleu marine ou noire, pantalon gris, chemise claire, cravate » dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre chef sauf contre indication médicale attestée par un certificat médical	» tenue vestimentaire non réglementaire	» n'est pas autorisé à juger et est considéré comme absent

\* Le responsable des juges est l'autorité décisionnelle compétente pour tout ce qui relève du jury et du jugement. Le délégué fédéral intervient en complément pour l'application de certaines sanctions, en particulier les amendes.



## TENUES

		FÉDÉRALE B		FÉDÉRALE A		NATIONALE B, NATIONALE A, ÉLITE		NATIONALE AÉRODANCE	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
CHAUSSURES	Chaussures de sport Chaussons Rythmiques	Type training ou aérobic Couleur identique		Type training ou aérobic Couleur blanche		Type training ou aérobic Couleur blanche		Type training ou aérobic Couleur blanche	
CHAUSSETTES	Obligatoires	Blanches visibles		Blanches visibles		Blanches visibles		Blanches visibles	
CHEVEUX	Attachés près de la tête	Attachés près de la tête		Attachés près de la tête		Attachés près de la tête		Attachés près de la tête	
MAQUILLAGE	Modéré	Modéré		Modéré		Modéré		Modéré	
HAUT	Tenue sportive identique	Tee shirt moulant Brassière courte ou longue	Tee shirt moulant Débardeur Léotard		Léotard	Tee shirt moulant Brassière courte ou longue	Tee shirt moulant Débardeur Léotard		
MANCHES		Non obligatoires Manches longues terminées aux poignets Tissu transparent autorisé	Manches longues interdites	Non obligatoires Manches longues terminées aux poignets Tissu transparent autorisé	Manches longues interdites	Non obligatoires Manches longues terminées aux poignets Tissu transparent autorisé	Manches longues interdites	Non obligatoires Manches longues terminées aux poignets Tissu transparent autorisé	
BAS		Pantalon type fitness Corsaire Legging Cuissard Short			Short (la longueur doit couvrir le 1/3 de la cuisse)	Pantalon type fitness Corsaire Legging Cuissard Short			
ENSEMBLE		Justaucorps* Académique*		Justaucorps* Académique*		Académique*			
COLLANT	Non obligatoire	Couleur chair Non obligatoire		Couleur chair Obligatoire (sauf NB 10-11)					
COULEUR	Différente autorisée	Différente autorisée	Différente autorisée	Différente autorisée	Différente autorisée	Différente autorisée	Différente autorisée	Différente autorisée	Différente autorisée
SEQUINS STRASS	Autorisés	Autorisés	Interdits	Autorisés	Interdits	Autorisés	Interdits	Autorisés	Interdits

\* Ouvertures interdites, échanture du haut du dos maximale au dessus des omoplates, échanture du haut de la jambe maximale à la crête iliaque

\*\* Ouvertures interdites

La tenue ne doit pas changer pendant l'exercice. (Changement de couleurs, ouverture de la zone poitrine, etc.)

\* Si certaines parties en dentelle (matière transparente) sont utilisées (du tronc jusqu'à la poitrine), le tissu devra être doublé.

\* La tenue vestimentaire doit être en tissu non transparent, à l'exception des manches pour les femmes.

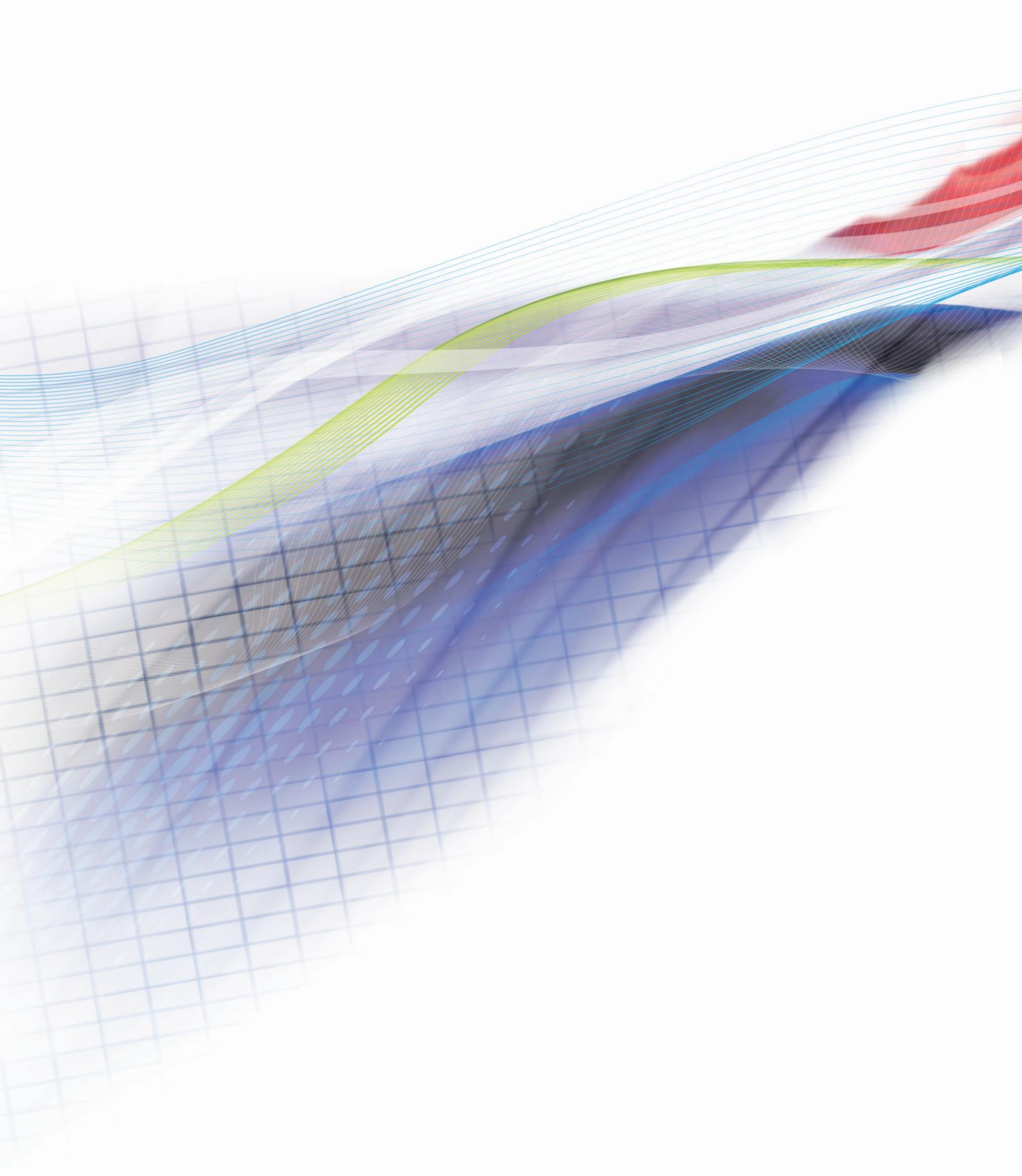
\* Seul le bandage couleur peau est autorisé.

Tenues Aérodance :

- La tenue vestimentaire peut être différente entre les membres mais doit être harmonisée.
- Les objets supplémentaires (tubes, bâtons, balles, etc.) et accessoires (ceintures, bretelles, élastiques, etc.) ne sont pas autorisés.
- Les tenues représentant la guerre, la violence ou des thèmes religieux sont interdites.
- Une jupe qui ne descend pas plus bas que la région pelvienne par-dessus le justaucorps, les collants ou la combinaison est autorisée.
- Le style de la jupe (coupe ou décorations) est libre, mais l'allure de « tutu » de ballet est interdite.

Tenue vestimentaire incorrecte :

- Non-respect du tableau et des remarques ci-dessus
- Port de bijoux autres qu'une alliance ou des clous d'oreille
- Cheveux non attachés proches de la tête



**ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT.**

LETTRE FFGYM

# AÉROBIC

2024-2025



ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT.

## Table des matières

1	GÉNÉRALITÉS.....	3
1.1	CALENDRIER DES COMPÉTITIONS NATIONALES.....	3
1.2	DROITS D'ENGAGEMENTS.....	3
1.3	DOCUMENTS DE REFERENCE.....	4
1.4	DATE LIMITE D'ENGAGEMENTS.....	4
1.5	SITE FEDERAL.....	5
1.5.1	Onglet Compétition.....	5
1.5.2	Imagym : plateforme de partage de vidéos et musiques.....	5
1.6	IMPOSÉS.....	5
1.7	DÉROGATIONS.....	6
1.8	CIRCONSTANCES EXTRAORDINAIRE.....	7
2	CHAMPIONNAT DE France ET TROPHÉE FÉDÉRAL.....	7
2.1	QUALIFICATIONS.....	7
2.2	ORDRES DE PASSAGES.....	9
2.3	ENTRAINEMENT PODIUM.....	9
2.4	DEPOTS DES MUSIQUES.....	9
2.5	ENGAGEMENTS.....	10
2.5.1	Engagements des gymnastes.....	10
2.5.2	Engagements des dirigeants et entraîneurs.....	10
2.5.3	Engagements des juges.....	10
2.5.4	Date de forclusion.....	10
2.6	FINALES FEDERAL A.....	10
2.7	FINALE NATIONAL AERODANCE.....	11
2.8	CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE.....	11
2.8.1	Créer une équipe.....	11
2.8.2	Palmarès.....	11
3	INFORMATIONS TECHNIQUES.....	12
3.1	ELEMENTS DE DIFFICULTES.....	12
3.1.1	Fédéral A.....	12
3.1.2	National B.....	13
3.1.3	National A.....	14
3.2	COLLABORATION.....	15
3.3	COMBINAISONS.....	15
3.4	ELEMENTS ACROBATIQUES.....	17
3.5	ELEMENTS INTERDITS.....	18
3.5.1	Tableau général (FIG).....	18
3.5.2	Fédéral A.....	18
3.5.3	National B.....	18
3.5.4	National A.....	18



4	PROGRAMMES COMPÉTITIFS .....	19
4.1	COMPETITIONS DE PROXIMITE .....	19
4.2	FEDERAL B .....	22
4.3	FEDERAL A .....	23
4.4	NATIONAL AERODANCE .....	25
4.5	NATIONAL B.....	26
4.6	NATIONAL A.....	29
4.7	ELITE .....	30

# 1 GÉNÉRALITÉS

## 1.1 CALENDRIER DES COMPÉTITIONS NATIONALES

DATE	COMPÉTITION
16,17 et 18 mai 2025	Championnat de France Open & Trophée Fédéral

Se référer au calendrier des compétitions 2025 pour les dates des compétitions qualificatives, sauf dérogation accordée par le représentant technique fédéral de la discipline et le DTN adjoint chargé des pratiques compétitives.

## 1.2 DROITS D'ENGAGEMENTS

COMPÉTITION	INDIVIDUEL (SOLO)	FORMATION DE DEUX À QUATRE GYMNASTES (DUO - TRIO)	ENSEMBLE / GROUPE DE CINQ GYMNASTES ET PLUS
 ÉLITE Championnat de France	60 €	50 €	50 €
 PERFORMANCE Championnat de France	45 €	35 €	50 €
 ÉDÉRAL Trophée Fédéral	-	-	44 €

» Pour les autres compétitions, les assemblées générales des comités départementaux et régionaux ont le pouvoir de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :

- Comité départemental : échelon départemental,
- Comité régional : échelon interdépartemental et régional.

» Pour les compétitions inter-régionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits des finales nationales, à l'exception des niveaux de pratique Elite et Performance pour lesquels les droits d'engagement sont fixés à 65 %.

## 1.3 DOCUMENTS DE REFERENCE

Cette lettre précise et complète le règlement technique 2024-2025.

Les autres documents de référence à prendre en compte sont :

- Les lettres FFGym publiées en cours de saison sportive,
- Le code de pointage FIG 2025-2028 (version en vigueur disponible sur le site internet de la FIG),
- Les newsletters FIG.

Dans le cas d'une contradiction entre le code de pointage FIG en vigueur et la réglementation technique FFGym, c'est cette dernière qui prévaut pour les compétitions françaises.

## 1.4 DATE LIMITE D'ENGAGEMENTS

Pour toutes les catégories compétitives à finalité nationale des niveaux de pratique Fédéral et Performance, la date limite d'engagement est fixée au 2 janvier 2025.

Ces engagements sont à réaliser pour la première étape compétitive : compétition de niveau départemental ou interdépartemental en fonction des catégories.

Les comités départementaux et régionaux sont chargés de la gestion de ces engagements et sont libres de définir la période correspondante, sous réserve de respecter la date limite nationale.

### **Montée de filière obligatoire**

Les gymnastes des podiums solos National B au championnat de France 2024, quel que soit le groupe d'âge, doivent, s'ils souhaitent continuer le solo, s'engager en National A en 2024-2025.

### **Descente de filière**

Les gymnastes des podiums solos National A lors du championnat de France 2024 ne peuvent pas s'engager en solo National B en 2024-2025.

Un gymnaste Elite au Championnat de France 2024, pourra concourir en National A en 2024-2025 seulement si la direction Technique Nationale a été prévenue du souhait de ne plus pratiquer le Haut Niveau et de sortie des listes ministérielles.

## 1.5 SITE FEDERAL

De nombreux outils sont à la disposition des clubs sur le site fédéral dans l'espace « Mon compte FFGym ».

Les principales informations relatives à la pratique de la Gymnastique aérobic sont les suivantes :

### 1.5.1 Onglet Compétition

La base documentaire Aérobic contient :

- Règlementation Technique et Lettre FFGym
- Cahiers des charges des compétitions
- Documents relatifs au jugement
- Documents d'aide pour les entraîneurs

Le calendrier regroupe les mini-sites des compétitions inter-régionales et nationales :

- Informations générales COL
- Informations techniques (ordre de passages, programmes, panels de juges...)

### 1.5.2 Imagym : plateforme de partage de vidéos et musiques

- ACCESS AER : vidéos des différents niveaux du programme ([ACCESS GYM AÉROBIC - VIDÉOS](#))
- Aérobic Compétition : vidéos consultables et musiques téléchargeables des imposés
- Aérobic Jugement : vidéos de jugement avec correction pour tous les niveaux de pratique
- Aérobic Entraînement : vidéos pédagogiques d'apprentissages des éléments

## 1.6 IMPOSÉS

Voici la liste des imposés pour la saison 2024-2025 :

### Fédéral B :

- Fédéral B 7-9 ans
  - D'jumpy 1
  - D'jumpy 2
  - D'jumpy avancé 9 ans
- Fédéral B 10-14 ans
  - Aéro
  - Aérodance

### **Fédéral A :**

- Fédérale A 10-14 ans
  - Aéro
  - Aérodance
- Séquence miroir

### **National B :**

- National B 10-11 ans

Pour chaque imposé, une version comptée et une version en musique sont disponibles sur Imagym.

NB : Seules les versions comptées bras et jambes font foi.

Les versions en musique sont des aides à la visualisation des déplacements et formations.

Les plans de routines sont disponibles sur la Base documentaire.

## **1.7 DÉROGATIONS**

Toute demande de dérogation doit être adressée à la Commission Nationale Spécialisée à l'adresse suivante : [cnsaer@ffgym.fr](mailto:cnsaer@ffgym.fr).

Il convient de préciser : la compétition, le club, la catégorie ainsi que la nature de la dérogation. Les dérogations sont traitées par la CNS après avis de l'élus et du DTN en charge des pratiques compétitives.

Les demandes suivantes peuvent être étudiées :

- Transformation d'un groupe en trio et d'un trio mixte en duo mixte, par suite de blessure et en l'absence de remplaçant,
- Remplacement d'un blessé par un compétiteur de groupe d'âge identique mais de niveau de pratique inférieur. Par exemple : remplacement d'un compétiteur National B par un compétiteur Fédéral A,
- Un compétiteur peut être autorisé à concourir dans une 4<sup>ème</sup> catégorie en cas de blessure d'un compétiteur en trio ou en groupe au sein de son club,
- Un compétiteur peut être surclassé d'une année d'âge en cas de blessure d'un compétiteur en trio ou en groupe au sein de son club,
- Intégration d'un(e) gymnaste de 14 ans en trio et/ou groupe National A et National B 15 ans et +.

## 1.8 CIRCONSTANCES EXTRAORDINAIRE

Sont considérés comme des circonstances extraordinaires, les cas suivants :

- La musique n'est pas celle du compétiteur en lice,
- Un mauvais fonctionnement des équipements sonores,
- Les dérangements causés par la défektivité de l'équipement, lumière, scène, locaux,
- La présence d'objets étrangers sur l'aire de compétition indépendante de la volonté du compétiteur.

Les circonstances extraordinaires qui ne peuvent être imputées au compétiteur et qui provoquent un forfait.

Il est de la responsabilité du compétiteur d'arrêter son exercice immédiatement si une circonstance extraordinaire survient. Toute réclamation présentée une fois l'exercice terminé sera rejetée.

Sur décision du Juge Arbitre, le compétiteur peut recommencer son exercice, une fois le problème écarté. Toutes les notes préalablement attribuées sont annulées.

Toutes situations non mentionnées ci-dessus qui pourraient se présenter, sont examinées par le Jury Supérieur. La décision du Jury Supérieur est sans appel.

## 2 CHAMPIONNAT DE FRANCE ET TROPHÉE FÉDÉRAL

### 2.1 QUALIFICATIONS



Les qualifications se font lors de la compétition inter-régionale pour les filières nationales, si le circuit compétitif a été respecté (participation aux étapes précédentes).

Les podiums de chaque catégorie sont qualifiés d'office sous réserve de validation des minima.

Le reste des qualifiés est annoncé selon un classement vertical national sur quotas.

Les quotas sont établis suite à la date de clôture des engagements.



Les qualifications se font lors de la compétition régionale pour la filière fédérale A, si le circuit compétitif a été respecté (participation aux étapes précédentes).

Les champions régionaux (ou regroupement) sont qualifiés d'office sous réserve de validation des minima.

Le reste des qualifiés est annoncé selon un classement vertical national sur quotas.

Les quotas sont établis suite à la date de clôture des engagements.



De façon générale, pour prétendre à la qualification, les gymnastes doivent valider les minima suivants :

CATEGORIES			MINIMA	
			Total Diff	Note finale
FEDA	10-14 ans		x	6,5
	12 ans et +		x	10
NATIONAL B	10-11 ans	SH/F	X	12
		Trio	X	11
	12-14 ans	SH/F	0.8	14.8
		Trio	0.6	13.6
	10-14 ans	Groupe	X	11
	15-17 ans	SH/F	0.8	14.8
	18 ans et +	SH/F	0.8	14.8
	15 ans et +	Trio	0.6	13.6
Groupe		0.6	13.6	
NATIONAL	Aérodance		X	14
NATIONALA	10-11 ans	SF	0.8	14.8
		Trio	0.6	14.6
	12-14 ans	SF	1.3	15.3
		Trio	1.1	15.1
	10-14 ans	SH	1.3	15.3
		Groupe	0.6	14.6
	15 ans et +	SH	1.8	15.6
	15-17 ans	SF	1.8	15.8
	18 ans et +	SF	1.8	15.8
	15 ans et +	Duo mixte	1.5	15.5
Trio		1.5	15.5	
Groupe		1.5	15.5	

## 2.2 ORDRES DE PASSAGES

Pour les finales nationales, la répartition des gymnastes sur l'ordre de passage est faite en débutant par le classement des gymnastes de la réserve nationale puis des gymnastes qualifiés d'office.

Cet ordre peut être parfois modifié pour permettre aux gymnastes concourant dans plusieurs catégories de conserver 15 minutes entre chaque passage.

- Qualifiés d'office : Gymnastes ayant validé les minima et entrant dans les quotas,
- Réserve nationale : Gymnastes dans les quotas n'ayant pas validé 1 ou 2 minima.

NB : les quotas sont établis de façon proportionnelle aux nombres d'engagés dans chaque inter- région.

## 2.3 ENTRAINEMENT PODIUM

Les compétiteurs des filières National A et Élite peuvent réaliser un entraînement parquet le vendredi précédant le championnat de France.

Les inscriptions se font via le lien sur le programme général de la compétition, consultable sur le mini-site. Aucune inscription ne sera prise en compte passée la date de clôture.

Les entraînements se déroulent par groupe de compétiteurs. Lorsqu'un athlète passe en musique, le parquet doit être libre. Les gymnastes occupent le parquet par cession de 30 min. Ils peuvent être d'un même club ou de clubs différents.

## 2.4 DEPOTS DES MUSIQUES

Le traitement des musiques est assuré par DJ Gym.

Le non-dépôt des musiques sur DJ Gym avant la date de forclusion ou la demande de modification après la date de forclusion entrainera une pénalité (*Règlement Technique, page 31*).

Les entraîneurs doivent avoir en leur possession une clé USB avec l'ensemble des musiques du club référencées ainsi :

Catégorie – club – noms et prénoms

Ex : NB – Solo HF 15 ans et + EG Rouen – Dupont Jean

Ex : FA – Groupe 18 ans et + - EG Rouen – Dias, Garcia, Durand, Dupont, Simon

En cas de problème technique, la non-présentation de la musique sur clé USB entrainera la disqualification du ou des gymnaste(s).

## 2.5 ENGAGEMENTS

### 2.5.1 Engagements des gymnastes

*Se référer au paragraphe 1.4*

### 2.5.2 Engagements des dirigeants et entraîneurs

*Se référer au tableau « réglementation à l'adresse des entraîneurs » page 34 du RT*

Les accréditations seront faites sur ce modèle.

### 2.5.3 Engagements des juges

Les juges convoqués sont engagés par la Fédération.

Les juges de clubs doivent être engagés par le club pour lequel ils vont officier.

Seuls les juges notés sur le panel officiel de juge officiel recevront une accréditation.

### 2.5.4 Date de forclusion

La date de forclusion sera indiquée dans une note officielle, disponible sur le mini site de la compétition, avec toutes les informations relatives à l'évènement.

Au-delà de cette date, tout forfait ou toute modification de composition devront être justifiés par un certificat médical. Les droits d'engagements seront dus.



## 2.6 FINALES FEDERAL A

L'ordre de passage des finales (8 sélectionnées) est réalisé par tirage au sort et annoncé en amont de la compétition.

Si le nombre d'équipes engagées dans une catégorie est inférieur ou égal à 8, la compétition se déroulera directement en finale.

En cas d'égalité, les groupes sont départagés par la note d'exécution pour établir l'ordre de passage.



## 2.7 FINALE NATIONAL AERODANCE

L'ordre de passage de la finale (8 sélectionnées) est réalisé par tirage au sort et annoncé en amont de la compétition.

Si le nombre d'équipes engagées la catégorie est inférieur ou égal à 8, la compétition se déroulera directement en finale.

En cas d'égalité, les groupes sont départagés par la note d'exécution pour établir l'ordre de passage.



## 2.8 CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE

### 2.8.1 Créer une équipe

Prérequis : avoir participé à la compétition par catégories dans la même filière que celle choisie pour composer l'équipe.

2 filières d'engagement possibles :

- en National B : 1 solo, 1 trio et 1 groupe (groupe de 5 NB ou groupe NAT Aérodance) toutes catégories d'âges confondues.
- en National A : 1 solo, 1 trio et 1 groupe (groupe de 5 NA ou groupe NAT Aérodance) toutes catégories d'âges confondues.

NB : Un gymnaste peut concourir dans une équipe uniquement.

### 2.8.2 Palmarès

Le classement sera établi par addition des places obtenues par chaque entité lors de la compétition.

L'équipe ayant le score le plus bas sera classée championne de France.

Exemple :

#### *Equipe A*

Le solo se classe 3<sup>ème</sup>, le trio se classe 1<sup>er</sup> et le groupe se classe 4<sup>ème</sup> :

3<sup>ème</sup> = 3 points, 1<sup>er</sup> = 1 point et 4<sup>ème</sup> = 4 points

Total équipe : 3 + 1 + 4 = 8 points

#### *Equipe B*

Le solo se classe 1<sup>er</sup>, le trio se classe 1<sup>er</sup> et le groupe se classe 2<sup>ème</sup> :

1<sup>er</sup> = 1 point, 1<sup>er</sup> = 1 point et 2<sup>ème</sup> = 2 points

Total équipe : 1 + 1 + 2 = 4 points

**L'équipe B sera classée 1<sup>ère</sup>**

## 3 INFORMATIONS TECHNIQUES

### 3.1 ELEMENTS DE DIFFICULTES



#### 3.1.1 Fédéral A

Se référer au programme 2025, filière Fédéral A, paragraphe 4.3

Note de composition :

Elle est établie par addition de 10 exigences maximum.

- 3 valeurs des exigences obligatoire (8, 9, 10).
- 7 valeurs les plus hautes des exigences présentées.
- Éléments de difficultés :

Ils doivent être réalisés par l'ensemble des gymnastes en respectant les exigences techniques minimales (ETM).

Lorsque l'exigence correspond à la réalisation de 2 éléments, le non-respect des ETM pour au moins un élément entrainera la valeur 0.00 pt pour celle-ci.

- Éléments acrobatiques :

Ils doivent être réalisés par l'ensemble des gymnastes, en même temps, départ debout et réception debout (sur 1 ou 2 pieds, sur 1 ou 2 mains) sans variation ni interaction.

- Choix des exigences :
  - En solo, les gymnastes peuvent choisir deux cases par ligne pour les exigences 3,4,5,6, et 7.
  - En trio, les gymnastes peuvent choisir deux cases par ligne pour les exigences 11 et 12.
  - En groupe, les gymnastes peuvent choisir une case par ligne au maximum.



### 3.1.2 National B

Se référer au programme de difficultés 2025, filière Nationale B, paragraphe 4.3

- Les éléments encadrés sont des éléments non répertoriés dans le code FIG mais autorisés en National B.
- Sont autorisés :
  - 1 élément par ligne maximum (soit 1 élément avec le même nom de base).
  - 2 éléments par famille maximum.

#### Exemple :

- saut groupé et saut cosaque = autorisé car 2 éléments de la famille 5 de nom de base différent
- saut groupé au grand écart et un saut groupé 1 tour = pénalisé car 2 éléments de même nom de base

- Valeur d'éléments :
  - Tous les éléments en rotation pour lesquels il manque  $\frac{1}{4}$  tour ou plus seront dévalués de -0,1 pt.
  - Tous les éléments de la famille 5 (présent dans la grille NB) réalisés avec une impulsion sur 1 pied, seront dévalués de -0,1 pt.
  - 1 combinaison de 2 éléments est autorisée et valorisée de 0,1 pt.
- Spécificités par catégories :
  - Synchronisation (TR, GR)
    - Les éléments de difficultés ne peuvent pas être réalisés en colonne dans les catégories TRIO et GROUPE (à partir de 3 gymnastes alignés).
    - Tous les éléments de difficultés doivent être réalisés à l'identique par l'ensemble de l'équipe en même temps.
    - Si un élément est différent au sein du groupe par manque de rotation, la valeur la plus basse sera attribuée.
    - Si les sauts de la famille 5 n'ont pas le même appel (1 ou 2 pieds pour tout le groupe), l'élément sera considéré comme différent et recevra la valeur de 0,00 pt.
  - Solo Femme 15-17 ans / 18 ans et +
    - Présentation obligatoire de la famille 7.
  - Solo Homme
    - Présentation de la famille 4 obligatoire pour les 15 ans et +.
    - Éléments de la famille 8 interdits.
  - Homme (dans toutes les catégories)
    - Élément du groupe B et acrobatie réception au grand écart interdits.



### 3.1.3 National A

Se référer au code de pointage FIG 2025-2028

Les éléments de difficulté doivent provenir uniquement du code de pointage de la FIG.

- 2 éléments de difficulté maximum par famille de nom de base différent.

#### Exemple :

- saut groupé et saut cosaque = autorisé car 2 éléments de la famille 5 de nom de base différent
- saut groupé au grand écart et un saut groupé 1 tour = pénalisé car 2 éléments de même nom de base

- Valeur d'éléments :
  - Tous les éléments en rotation pour lesquels il manque  $\frac{1}{4}$  tour ou plus seront dévalués de -0,1 pt.
  - Tous les éléments de la famille 5 réalisés avec une impulsion sur 1 pied, seront dévalués de -0,1 pt.
- Spécificités par catégories :
  - Synchronisation (DM, TR, GR)
    - Les éléments de difficultés ne peuvent pas être réalisés en colonne dans les catégories TRIO et GROUPE (à partir de 3 gymnastes alignés).
    - Tous les éléments de difficultés doivent être réalisés à l'identique par l'ensemble de l'équipe en même temps.
    - Si un élément est différent au sein du groupe par manque de rotation, la valeur la plus basse sera attribuée.
    - Si les sauts de la famille 5 n'ont pas le même appel (1 ou 2 pieds pour tout le groupe), l'élément sera considéré comme différent et recevra la valeur de 0,00 pt.
  - Solo Femme 15-17 ans / 18 ans et +
    - Présentation obligatoire de la famille 7.
  - Solo Homme
    - Présentation de la famille 4 obligatoire pour les 15 ans et +.
    - Éléments de la famille 8 interdits.
  - Homme (dans toutes les catégories)
    - Élément du groupe B et acrobatie réception au grand écart interdits.



## 3.2 COLLABORATION



La collaboration concerne tous les niveaux de pratique.



Une collaboration est reconnue lorsque 2 personnes ou plus travaillent ensemble en étant soutenues et/ou portées et/ou tractées pour produire un mouvement ne pouvant pas être réalisé seul.

Elle est évaluée en artistique dans le critère « contenu général » (G).

L'exigence sur le nombre de collaboration à présenter est notée sur les tableaux des programmes de chaque filière, chapitre 4.



## 3.3 COMBINAISONS



COMBINAISONS	2 éléments	3 éléments
National B SH/F et Trio 10-11 ans / Groupe 10-14 ans	0	0
National B (autres catégories)	1	0
National A SF et Trio 10-11 ans / Groupe 10-14 ans	1 (sauf imposés)	0
National A SH et Groupe 10-14 ans, SF et Trio 12-14ans	1	0
National A SF 15-17 ans et SF 18 ans et +	1	
National A Duo mixte, Trio et Groupe 15 ans et +	1	0
National Aérodance	3 (Élément acro)	0
Elite Junior	1	0
Elite Senior	1	

➤ **Pour toutes les catégories** (sauf Aérodance)

La routine doit contenir au maximum 1 set de combinaison (2 ou 3 éléments en fonction des catégories).

Les combinaisons d'éléments de difficulté peuvent être avec des éléments d'une même famille ou de familles différentes.

Les éléments acrobatiques peuvent être combinés avec ou sans éléments de difficultés.

Les éléments de difficultés présentés dans une combinaison comptent pour le total de difficultés autorisé.

En catégorie de synchronisation, tous les gymnastes doivent présenter la même combinaison en même temps.

Les éléments imposés (NA 10-11 ans et NA Groupe 10-14 ans) ne peuvent pas être réalisés en combinaisons.

➤ **Pour l'Aérodance :**

Les gymnastes peuvent présenter 3 sets de 2 éléments acrobatiques maximum.

<b>Catégories</b>	<b>Format</b>	<b>Valeur note D</b>
<b>Toutes catégories</b> sauf NB 10-11 ans et NB Groupe 10-14	D+D	0,1
	D+A	
	A+D	
Uniquement pour:  <b>National A</b> SF 15-17 ans, SF 18 ans et +, SH 15 ans et + <b>Elite</b> SF et SH Senior	A+D+A	0,2
	A+A+D	
	D+A+A	
	D+D+A	
	A+D+D	
D+D+D		
<b>Toutes catégories</b> sauf NB 10-11 ans et NB Groupe 10-14 ans	A+A	non valorisée



### 3.4 ELEMENTS ACROBATIQUES

ELEMENTS ACROBATIQUESB3:J1B3:J25		A1	A2	A3	A4	A5		
<b>Catégories</b>		Nbre Acro autorisé	Rondade	Souplesse avant OU Souplesse arrière OU Tic Tac	Saut de main	Flic flac arrière OU Flic-flac avant OU Onodi	Salto costal OU Salto facial OU Salto avant OU Salto Arrière OU Salto japonais	
 <b>ELITE</b>	Sénior	5						
	Junior	5						
 <b>PERFORMANCE</b>	<b>NATIONAL A</b>	SF 18 ans et +	5					
		SF 15-17 ans						
		15 ans et + : SH, DM, TR, GR						
		12-14 ans : SF et TR	2					
		10-14 ans : SH						
		10-11 ans : SF et TR 10-14 ans : GR		1				
	<b>NAT</b>	Aérodance	libre					
	<b>NATIONAL B</b>	SH/F 18 ans et +	4					
		SH/F 15-17 ans						
		15 ans et + : TR et GR						
12-14 ans : SH/F et TR		2						
10-11 ans : SH/F et TR 10-14 ans : GR		1						
 <b>FEDERAL</b>	<b>FEDERAL A</b>	12 ans et +	1 ou 2					
		10-14 ans	0					
	<b>FEDERAL B</b>	10 ans et + : GR	0					
		9 ans : Solo	1					
		7-9 ans : GR	0					

 éléments autorisés  
 éléments interdits

- Sont considérés comme éléments acrobatiques, les éléments réalisés sans variation.
- Les éléments acrobatiques peuvent être exécutés sur 1 ou 2 mains et/ou à 1 ou 2 pieds.
- Les éléments acrobatiques doivent être utilisés sans répétition.
- Catégories de synchronisation :
  - Les éléments acrobatiques lors de la collaboration avec contact physique sont autorisés et ne seront pas comptés comme éléments acrobatiques.
  - Si plusieurs gymnastes exécutent un élément acrobatique, ils doivent réaliser le même élément acrobatique en même temps.

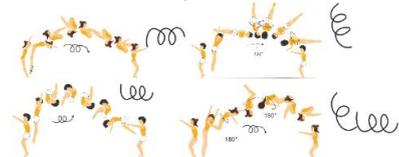


## 3.5 ELEMENTS INTERDITS



### 3.5.1 Tableau général (FIG)



ELEMENTS INTERDITS		
<p>Hyper extension du dos statique ou dislocation articulaire</p> 	<p>ATR maintenu &gt; 2 sec</p> 	<p>Saut de l'ange avec vrille</p> 
<p>Salto réalisé avec plus de 360° de rotation</p> 		<p>Eléments acrobatique réalisé sur les coudes</p> 

Se référer au tableau P19 du code FIG 2025-2028



### 3.5.2 Fédéral A

Sont interdits :

- Les éléments du tableau général.
- Les éléments en rouge dans le tableau des éléments acrobatiques
- Les éléments hors grille Fédéral A.



### 3.5.3 National B

Sont interdits :

- Les éléments du tableau général.
- Les éléments en rouge dans le tableau des éléments acrobatiques.
- Les éléments hors grille National B.
- Les combinaisons d'éléments et/ou d'acrobaties en NB Solo Trio 10-11 ans et NB Groupe 10-14 ans.
- Les éléments du groupe B et acrobaties réceptionnés au grand écart pour les Hommes
- Les éléments de la famille 8 en Solo Homme.



### 3.5.4 National A

Sont interdits :

- Les éléments du tableau général.
- Les éléments en rouge dans le tableau des éléments acrobatiques.
- Les combinaisons incluant des éléments imposés en NA Solo femme et Trio 10-11 ans et NA Groupe 10-14 ans.
- Les éléments du groupe B et acrobaties réceptionnés au grand écart pour les Hommes
- Les éléments de la famille 8 en Solo Homme.

## 4 PROGRAMMES COMPÉTITIFS

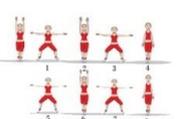
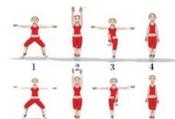
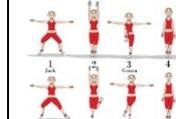
### 4.1 COMPETITIONS DE PROXIMITE

Catégories*	7-9 ans	10 ans et +
	individuel	
Programme	10 ateliers	
Musique	support des ateliers 1-2-3-4-5	
Note	1 à 3 points par atelier	
Note finale	30 points	
Classement	Total points	
Niveaux	Or : de 21 à 30 points	
	Argent : de 11 à 20 points	
	Bronze : de 1 à 10 points	

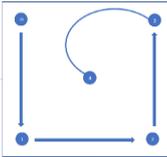
- En fonction du nombre d'engagements, les catégories, ci-dessus, peuvent être transformées en catégories d'âges (7 ans, 8 ans, 9 ans, ...).

## Ateliers en musique

### Zone 1

ATELIER N°1			ATELIER N°2		
TAPER EN RYTHME			ENCHAINEMENT DE PAS DE BASE		
Taper sur les temps 1,3,5,7	Taper sur les temps 1 et 5	Taper sur le temps 1	4 pas identiques	2x2 pas identiques	4 pas différents
<small>Je tape dans les mains sur le temps 1, 3, 5, 7</small> 	<small>Je reproduis les notes sur le temps 1 et 5</small> 	<small>Je tape dans les mains sur le temps 1</small> 			
<b>1 point</b>	<b>2 points</b>	<b>3 points</b>	<b>1 point</b>	<b>2 points</b>	<b>3 points</b>

### Zone 2

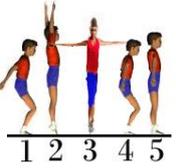
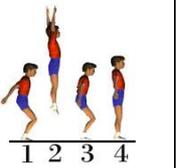
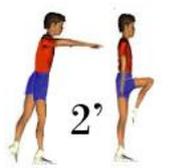
ATELIER N°3			ATELIERS N°4		
PHRASE CHOREGRAPHIQUE			DEPLACEMENT sur 1 bloc musical		
Je reproduis la séquence miroir*	Je fais deux phrases de chorégraphie simple	Je fais deux phrases de chorégraphie plus complexe			
			1 mode de dpt	2 modes de dpt	3 modes de dpt
<b>1 point</b>	<b>2 points</b>	<b>3 points</b>	<b>1 point</b>	<b>2 points</b>	<b>3 points</b>

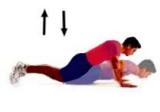
### Zone 3

ATELIER N°5		
IMPROVISATION		
Je n'ose pas et ne sais quoi faire	Je fais une bonne improvisation	Je fais le show et tout le monde me regarde
<b>1 point</b>	<b>2 points</b>	<b>3 points</b>

# Ateliers sans musique

## Zone 4

ATELIER N°6			ATELIER N°7		
SAUT			PIVOT		
					
Préparation saut droit	Saut droit	Air jack	Maintien pied plat genou placé 2'	Maintien sur 1/2 pte genou placé 2'	Pivot 1/2 tour
<b>1 point</b>	<b>2 points</b>	<b>3 points</b>	<b>1 point</b>	<b>2 points</b>	<b>3 points</b>

ATELIER N°8			ATELIER N°9		
POMPE			EQUERRE 2 secondes (serrée ou écartée)		
Pompe à genoux 	Descente de pompe sur les pieds 	Pompe sur les pieds 	Elévation des fesses 	Elévation des pieds 	Equerre 
<b>1 point</b>	<b>2 points</b>	<b>3 points</b>	<b>1 point</b>	<b>2 points</b>	<b>3 points</b>

ATELIERS N°10		
ROUE		
		
Désaxée	Quelques fautes	Très bien exécutée
<b>1 point</b>	<b>2 points</b>	<b>3 points</b>



## 4.2 FEDERAL B

FEDERAL B	7-9 ans		10 ans et +
<b>Catégories</b>	7-9ans	9 ans	10 ans et +
	Groupe 3 à 8	Solo	Groupe 3 à 8
<b>Programme</b>	Imposé	Imposé ou Libre	Imposé
	D'Jumpy 1 ou D'Jumpy 2	D'Jumpy avancé	Aérodance (AD)
<b>Musique</b>	Imposée		
<b>Exigences</b>		Pompe ou pompe Wenson Equerre écartée ou serrée Saut 1 tour Grand écart vertical ( I )	
<b>Eléments acrobatiques</b>	0	1 optionnel A2	0
<b>Passages</b>	2 identiques ou différents	1	2 identiques ou différents
<b>Bonus</b>	0,5 pt si groupe de 5 gymnastes ou plus		0,5 pt si groupe de 5 gymnastes ou plus
<b>Note de synchronisation</b>	10 pts		10 pts
<b>Note d'exécution</b>		10 pts	
<b>Note finale</b>	10,5 pts	10 pts	10,5 pts



## 4.3 FEDERAL A

FEDERAL A	10-14 ans		12 ans et +
<b>Catégories</b>	10-14 ans Aéro (AER)	10-14 ans Aérodance (AD)	12 ans et +
	Groupe 5 à 10*	Groupe 5 à 10*	Groupe 5 à 10*
<b>Programme</b>	Imposé	Imposé	Libre
<b>Durée de la Musique</b>	Imposée		Libre 1'15 +/- 5"
<b>Exigences</b>	Descente pompe Saut air jack Saut droit ½ tour 1/2 pivot en dedans	0	3 exigences min 10 exigences max Exigences 8, 9 et 10 obligatoires
<b>Éléments acrobatiques</b>	0	0	1 max de la grille FA
<b>Passage</b>	1**	1**	1**
<b>Note de composition</b>	0	0	5 pts
<b>Note d'exécution</b>	10 pts	10 pts	10 pts
<b>Note finale</b>	10 pts	10 pts	15 pts

\* solo et trio possible jusqu'à l'étape régionale

\*\*2 passages possibles au Trophée fédéral si qualification en finale des 8

## GRILLE DE COMPOSITION FEDERAL A

		Format				
exigences		0,1	0,2	0,3	0,4	0,5
1	Bonus nombre	6 gymnastes 	7 gymnastes 	8 gymnastes 	9 gymnastes 	10 gymnastes 
2	formations	2 ou 3	4 ou 5	6 ou 7	8 ou 9	10
		Grille de difficultés				
exigences		0,1	0,2	0,3	0,4	0,5
3	D i f f i c i l t é s	Pompe 	Pompe 1 jambe ou Pompe latérale ou pompe charnière 	Pompe latérale 1 jambe ou pompe charnière 1 jbe ou pompe werson 	2 Pompes à 0,1 pt enchaînées 	2 pompes à 0,2 pt différentes enchaînées 
		Elévation des fesses 	Elévation des pieds 	Equerre serrée 1 jambe 	Wenson statique 	Equerre serrée ou equerre écartée 
		Saut air Jack 	Saut groupé 	Saut 1 tour 	Saut 1 tour + Saut air Jack 	Saut 1 tour + Saut groupé 
		Grand écart 	Grand écart vertical 	Pivot 1 tour (en dedans) 	Grand écart vertical libre 	Pivot 2 tours (en dedans) X2 
		Grille des acrobaties				
exigences		0,1	0,2	0,3	0,4	0,5
7	A c r o	Roue 	Rondade 	Souplesse arrière/avant 	saut de main 1 ou 2 pieds 	Flip arrière 
		Chorégraphie				
exigences		0,1	0,2	0,3	0,4	0,5
8	Talent artistique	Attitude neutre	Quelques moments captivants	Capacité à captiver l'audience avec enthousiasme et dynamisme partiellement	Bonne capacité d'audience	Capacité à captiver l'audience avec enthousiasme et dynamisme tout au long de la routine
9	Intensité	Routine sans intensité avec difficulté à suivre le rythme	Routine démontrant peu d'intensité	Equipe démontrant une intensité moyenne	Equipe démontrant une réelle intensité pendant une bonne partie de la routine	Equipe démontrant une intensité totale et un réel dynamisme durant toute la routine
10	Nombre AVJP	4A	5A	6A	7A	8A
11	Collaboration	porteur assis	porteur à genoux	porteur debout + 1 critère de complexité	porteur debout + 2 critères de complexité	porteur debout + 3 critères de complexité
12	Interaction	Contact simple		Contact avec changement de niveau OU rotation		Contact avec changement de niveau ET rotation
13	Séquence miroir	Séquence miroir imposée		Séquence miroir libre simple		Séquence miroir libre complexe
14	Changement de style	Présence d'un 2ème style musical simple de 4x8 temps minimum		Présence d'un 2ème style musical partiellement complexe de 4x8 temps minimum		Présence d'un 2ème style musical complexe de 4x8 temps minimum
15	Bloc groupe	Présence de 1 bloc de 4x8 temps ou plus de chorégraphie simple en groupe serré		Présence d'un bloc 4x8 temps ou plus de chorégraphie partiellement complexe en groupe serré		Présence d'un bloc 4x8 temps ou plus de chorégraphie complexe en groupe serré

Chorégraphie simple : réalisation de bras et jambes simples sur les temps ou doubles temps

Chorégraphie partiellement complexe : réalisation de bras simples / jambes complexes ou bras complexes / jambes simples sur les temps

Chorégraphie complexe : réalisation bras complexes / jambes complexes sur les temps ou contre temps. Utilisation des changements de formation et d'orientation



## 4.4 NATIONAL AERODANCE

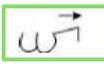
Catégories	Aérodance
Programme	Libre
Musique	1'20 +/-5"
Exigences	Thème (musical et chorégraphique) identifiable
Nombre d'éléments	Libre (non valorisé)
Valeurs des éléments	Libre (non valorisé)
Combinaison	A+A (3 max)
Éléments acro max	Libre (A1 à A5)
Contenu Général - G	3 collaborations minimum
Contenu Dance - A	6 A Dance stylé + 2nd style de 32 à 64 temps
Note E	10 pts
Note A	10 pts
Note finale	20 pts



## 4.5 NATIONAL B

Catégories NB	Solo et Trio 10-11 ans Groupe 10-14 ans	Solo et Trio 12-14 ans	Solo 15-17 ans Solo 18 ans et + Trio et Groupe 15 ans et +
Programme	Imposé ou Libre	Libre	Libre
Musique	Imposée	1'15 +/-5"	1'25+/-5"
Exigences	0	0	
Nombre d'éléments	5	6	
Valeurs des éléments	0,1 à 0,3 pt (grille FFG)	0,1 à 0,4 pt (grille FFG)	
Minima Diff	x	Solo : 0,8 pt Synchro : 0,6 pt	
Nombre de familles présentées	Libre		
Réception pompe max	0	2 (grand écart interdit pour les hommes)	
Réception écart max	1 (interdit pour les hommes)		
Combinaison	0	1 (de 2 éléments)	
Éléments acrobatiques max	1 (A1 ou A2)	2 (A1 à A4 sans répétition)	4 (A1 à A4 sans répétition)
Contenu général - G	2 collaborations max	2 collaborations min	3 collaborations min
Contenu Aérobie - A	9 A dont 1 bloc de 4A	9 A dont 1 bloc de 4 A	
Note D max	0,75 pt	1,25 pts	
Note E	10 pts		
Note A	6 pts	10 pts	
Note finale	16,75 pts	21,25 pts	

**PROGRAMME DE DIFFICULTÉS 2025-2028**  
**Filière Nationale B**

Familles	Nom de base	0,1	0,2	0,3	0,4
<b>GROUPE A</b>					
1 - Pompes	pompe	Pompe 	Pompe 1 jambe  Pompe latérale  Pompe wenson 	Pompe latérale 1 jambe  Pompe wenson latérale 	
	Forme A				Forme A  Forme A au grand écart 
	Capoeira explosive				Capoeira 1/4 tour pompe 
2 - Forces statiques	Equerre écartée		Equerre écartée 	Equerre écartée 1/2 tour 	Equerre écartée 1 tour 
	Equerre serrée		Equerre serrée 	Equerre serrée 1/2 tour 	Equerre serrée 1 tour 
3 - Cercles	Hélicoptère				Hélicoptère 

Familles	Nom de base	0,1	0,2	0,3	0,4
<b>GROUPE C</b>					
7 - Tours	Pivot	Pivot un tour en dehors 	Pivot un tour 	Pivot deux tours en dehors 	Pivot deux tours 
	Illusion				Illusion 
8 - Souplesse	écart		Pancake 	Roll split - écart roulé 	
	écart vertical	Grand écart vertical 		Grand écart vertical libre 	

Tous les éléments de ce programme sont disponibles en format vidéo sur Imagym>compétiton>national B

[Les éléments de difficultés en NAT B :](#)

Les éléments encadrés de couleur sont des éléments non répertoriés dans le code FIG mais autorisés en Nationale B.

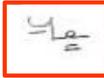
1 élément par ligne maximum

2 éléments par famille maximum

En synchronisation, l'élément de difficulté doit être le même, effectué par tous, en même temps et sans être en formation de colonne (à partir de 3 gymnastes alignés).

Combinaison de 2 éléments (Diff-Acro ou Diff-Diff) autorisée et valorisée de 0,1pt.


**PROGRAMME DE DIFFICULTÉS 2025-2028**  
**Filière Nationale B**

Familles	Nom de base	0,1	0,2	0,3	0,4
<b>GROUPE B</b>					
<b>4 - Sauts dynamiques</b>	Tours en l'air			Saut demi tour au grand écart  Saut tour en l'air 	Saut tour en l'air au grand écart 
	Free Fall				Saut droit réception pompe 
	Tamaro				Tamaro - Planche réception pompe 
<b>Sauts avec forme*</b>	Saut groupé	Saut groupé appel 1 pied 	Saut groupé 	Saut groupé 1 tour départ 1 pied  Saut groupé au grand écart  Saut groupé demi tour au grand écart appel 1 pied 	Saut groupé un tour  Saut groupé demi tour au grand écart  Départ 1 pied Saut groupé au grand écart 
	Saut cosaque		Saut cosaque appel 1 pied 	Saut cosaque 1/2 tour appel 1 pied  Saut cosaque 	Départ 1 pied Saut cosaque 1 tour  Saut cosaque au grand écart  Départ 1 pied/2 tour Saut cosaque au grand écart 
	Carpé écarté				Saut carpé écarté 
<b>Sauts écart</b>	Antéro			Saut enjambé 	Saut antéro-postérieur 

Tous les éléments de ce programme sont disponibles en format vidéo sur [Imagym>compétition>national B](#)



## 4.6 NATIONAL A

Catégories NA	SF et Trio 10-11 ans Groupe 10-14 ans	SH 10-14 ans SF 12-14 ans Trio 12-14 ans	SF 15-17 ans SF 18 ans et + SH, Duo mixte, Trio et Groupe 15 ans et +
Programme	Libre	Libre	Libre
Musique	1'15 +/-5"	1'15 +/-5"	1'25+/-5"
Exigences	Pompe Saut tour en l'air Equerre écartée Pivot 1 tour en dedans	0	
Nombre d'éléments	7	7	8
Valeurs des éléments	0,1 à 0,4 pt	0,2 à 0,6 pt	0,3 à 0,7 pt (dont 1 max de 0,8 pt optionnel)
Minima Diff	Solo : 0.8 pt Synchro : 0.6 pt	Solo : 1.3 pts Synchro : 1.1 pts	Solo : 1.8 pts Synchro : 1.5 pts
Nombre de familles présentées min	Libre	4	4
Réception pompe max	1	2	3
Réception écart max	(grand écart interdit pour les hommes)	(grand écart interdit pour les hommes)	(grand écart interdit pour les hommes)
Position wenson max	x	2	2
Combinaison	1 sauf éléments imposés	1 (de 2 éléments)	Solo : 1 (de 2 ou 3 éléments) Synchro : 1 (de 2 éléments)
Eléments acrobatiques max	2 (A1 ou A2 sans répétition)	2 (A1 à A4 sans répétition)	5 (A1 à A5 sans répétition)
Eléments interdits	Eléments sur 1 bras	Eléments sur 1 bras	x
Contenu général - G	2 collaborations max	2 collaborations min	3 collaborations min
Contenu Aérobie - A	9 A dont 1 bloc de 4 A		
Note D max	1,45 pts	2,15 pts	Solo : 3,05 pts Synchro : 3 pts
Note E	10 pts		
Note A	10 pts		
Note finale	21,45 pts	22,15 pts	Solo : 23,05 pts Synchro : 23 pts



## 4.7 ELITE

Catégories Elite	Solo et Synchro Junior	Solo et Synchro Senior
Programme	Libre	
Musique	1'25 +/- 5 "	
Nombre d'éléments	7	8
Valeurs des éléments	0.2 à 0.7 pt	0.3 à 1 pt
Nombre de famille présentées	4	
Réception pompe max	3 (Grand écart interdit pour les hommes)	
Réception écart max		
Position wenson max	2	
Combinaison	1  (de 2 éléments)	Solo : 1 (de 2 ou 3 éléments)  Synchro : 1 (de 2 éléments)
Eléments acro max	5	
	(A1 à A5 sans répétition)	
Contenu général - G	3 collaborations min	
Contenu Aérobie - A	9 A dont le bloc de 4 A	
Note D max	2.5 pts	Solo : 4.1 pts
		Synchro : 4.05 pts
Note E	10 pts	
Note A	10 pts	
Note finale	Note finale selon coefficient diviseur	